

Revue annuelle

JUIN 2015 | JUIN 2016





AGILITY
& RIGOR

A POWERFUL
COMBINATION



THE DRIVE YOU DEMAND

At UBP, we are proud to foster talent and expertise among our teams. Our commitment: to bring you a service of the highest calibre.



PRÉSENTATION DE LA CICAD

CRÉÉE EN 1991, LA CICAD EST
UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF
QUI A POUR BUT ET MISSION DE:

- **lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme;**
- **veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme;**
- **préserver la mémoire de la Shoah;**

Des activités auxquelles s'ajoutent le développement et la mise en place de projets, d'outils de prévention et d'éducation, le voyage annuel d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages de rescapés, conférences, et formations.

La CICAD représente les communautés et organisations juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande, notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations et/ou instances et ce en concertation avec la CIG (Communauté Israélite de Genève), la CJLG-GIL (Communauté Juive Libérale de Genève), la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud), la CICN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Acteur clé de la Cité, elle entretient des contacts réguliers avec les responsables politiques, autorités, leaders d'opinion et medias.

ÉDITORIAL

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ ENDEUILLÉE PAR LES ATTENTATS À PARIS PERPÉTRÉS PAR DES TERRORISTES QUI SE SONT ATTAQUÉS DE MANIÈRE AVEUGLE À TOUTE LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE TOUT EN RÉAFFIRMANT UNE ASPIRATION PARTICULIÈRE À CIBLER LES COMMUNAUTÉS JUIVES. LES AUTEURS ÉTAIENT DES CITOYENS EUROPÉENS FANATISÉS ET ENDOCTRINÉS PAR UN FONDAMENTALISME ISLAMISTE QUI RÉCUSE LES VALEURS DE L'OCCIDENT.

Mais l'antisémitisme ne progresse pas seulement par l'action des mouvements djihadistes mais aussi par l'activisme des milieux d'extrême droite qui profitent d'une situation de crise économique et identitaire en Europe. L'Europe ne veut pas accueillir un flux massif d'immigrés qui fuient la guerre au Moyen-Orient et en Afrique. Ainsi, on voit prospérer à nouveau des idées des années 30 avec le renforcement de forces politiques d'extrême droite et l'accession au pouvoir de gouvernements autoritaires dans plusieurs pays de l'Est.

En Suisse, nous avons eu la chance d'être préservés de ces terribles situations.

Pour autant, notre harmonie toute helvétique connaît parfois quelques troubles orchestrés par des milieux extrémistes qui nécessitent notre vigilance. C'est pourquoi, la CICAD continue de développer ses actions de lutte en intervenant en justice pour faire respecter la norme antiraciste, en dialoguant avec les pouvoirs publics principalement sur les questions sécuritaires, en multipliant ses programmes éducatifs, ses contacts avec les responsables de l'éducation et en poursuivant son ouverture au public notamment par des événements tels que le Dîner Citoyen et le Salon du Livre.

Dans les circonstances actuelles et face à cette résurgence de l'antisémitisme qui se manifeste en Suisse surtout sur les réseaux sociaux, la CICAD veut aller plus loin dans son action. Dialoguer, éduquer et former c'est se tourner vers la jeunesse et c'est avec elle que nous voulons innover.

La CICAD reste convaincue que sa mission devient de plus en plus nécessaire et exigeante. Elle relèvera les défis d'aujourd'hui pour que la communauté juive puisse continuer à vivre son identité dans une société libre, sûre et démocratique.



ALAIN-BRUNO LÉVY,
PRÉSIDENT

LA CICAD
RESTE
CONVAINCUE
QUE SA MIS-
SION DEVIENT
DE PLUS EN
PLUS NÉCES-
SAIRE ET
EXIGEANTE.

Votre exigence

Confiance

[kɔ̃fjãs] n.f. –XV^e; *confiance* XIII^e; du lat. *confidentia*, d'apr. l'a. fr. *fiance* «foi». 1♦ Espérance ferme, assurance de celui qui se fie à qqn ou à qqch. → créance, foi, sécurité. ♦*Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.

[kɔ̃fjãs] n.f. –XV^e;
confiance XIII^e; du lat.
confidentia, d'apr. l'a. fr.

Notre engagement

Gestion discrétionnaire de celui

Conseil en investissements qqch.

Négociation et administration de valeurs mobilières

♦*Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.



SELVI
& CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

4 rue du Grütli - 1204 Genève - tél +4122 318 88 00
fax +4122 310 95 62 - swift SELVCHGG - e-mail info@selvi.ch

RÉTROSPECTIVE

JOHANNE GURFINKIEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CICAD

Au moment où je rédige ces lignes, la CICAD se mobilise face à un dessinateur antisémite de 25 ans connu sous le pseudonyme d'Artiste Mal Pensant. Selon le dictionnaire Larousse, le mal pensant se définirait comme : *Personne dont les opinions s'écartent de l'idéologie dominante ou de la ligne tracée par le groupe idéologique auquel elle appartient.* L'idéologie dominante continuera, je l'espère, à refuser et combattre les prédicateurs de haine. Notre Artiste mal pensant est bien doté d'un esprit, sans nul doute. Fourmillant de pensées venimeuses pour sûr. Des pensées et une plume assassine qui l'a placé dans la pole position des dessinateurs complotistes en Suisse.

Celui qui est devenu la coqueluche des réseaux antisémites, devra désormais répondre de ses actes devant la justice. Les multiples caricatures de personnages supposés personnifier des hommes juifs, avides de pouvoir, machiavéliques et fourbes ne peuvent être tolérées dans nos sociétés.

Certes, le contrevenant devra être sanctionné pour ses actes. Mais pour autant, le mal est fait et le venin distillé. Combien argueront du droit à la liberté d'expression en glorifiant de tels dessins infâmes ? Justifiant, l'injustifiable, militant pour le droit à l'injure, à la discrimination sous couvert de la liberté d'expression. Le genre d'argumentation utilisé systématiquement par les groupes complotistes et conspirationnistes, adorateurs des gourous Dieudonné et Alain Soral, et qui n'aura pas épargné la Suisse. Malheureusement nos douces et vertes contrées ont aussi leur quota de quenelleurs antisémites et autres adeptes de la théorie du complot. Mais ils savent que ni les insultes, les tentatives d'intimidation ou les menaces n'écorneront notre détermination et notre motivation. Nous devons poursuivre une politique de tolérance zéro dans ces situations. Pour autant, face aux idéologues de haine, utilisant la communication et la propagande, nous avons tant la responsabilité de ne pas plier que d'apporter notre pierre à l'édifice d'une société plus juste. Un projet d'ouverture et de partage avec chacun. Si nous savons faire preuve de détermination et de fermeté c'est dans la transmission, la formation, et le dialogue que nous avons investi la plus grande partie de notre énergie et de nos activités.

L'éducation tient plus que jamais une place centrale dans notre quotidien. Plus largement, la formation. Celles que nous destinons tant aux enseignants avides de connaissances pointues sur des faits historiques ou les manifestations d'antisémitisme ou les élèves désireux d'apprendre, de comprendre et de confronter l'actualité. Qu'il s'agisse d'événements phares comme le stand la CICAD au Salon du livre et de la presse de Genève qui rencontre un succès



toujours plus important, de la journée d'étude à Auschwitz-Birkenau, des conférences dans les écoles, des témoignages de rescapés, de soutien à des élèves pour les travaux de maturité, de mise à disposition de matériel scolaire, etc. A cela s'ajoute, un rôle de médiateur qui s'est naturellement imposé face à des situations d'antisémitisme qui se manifestent au sein de l'école.

Le dialogue avec les acteurs de la Cité s'avère tant une nécessité pour notre association que pour nos interlocuteurs. La CICAD a toujours opté pour une politique volontariste en faveur du dialogue et de la pédagogie, convaincue qu'un des fondements de l'antisémitisme et du racisme est l'ignorance. C'est par le dialogue que nous combattons toute forme d'exclusion et de discrimination et que nous gagnerons en efficacité afin de préserver ce qui fait la valeur suprême de notre pays, ses libertés et sa démocratie respectueuse de tous dans ses convictions.

25 ans après sa création, la CICAD a inauguré en 2016 un nouvel espace voué à l'échange et la connaissance de l'Autre. Ce lieu ou plutôt ce concept c'est le Dîner citoyen. Tout long de cette soirée, chacun aura pu découvrir notre large éventail d'activités et l'ensemble des missions auxquelles nous nous attelons. Et surtout, par une immersion dans la réalité brutale du propos antisémite, les présents auront pu mesurer la violence de l'antisémitisme auquel la CICAD se confronte et contre lequel elle se mobilise au quotidien. La CICAD entend poursuivre son action avec les pouvoirs publics, les médias et la société civile grâce à une équipe de militants bénévoles et professionnels déterminés.

Cette revue est l'occasion de leur rendre un hommage appuyé et pour chaque lecteur de découvrir la richesse des activités d'une association engagée pour construire un monde non idyllique mais préparé à affronter les défis d'aujourd'hui et nous espérons de demain.



**Juliette Adler,
Chargée de projets,
Assistante du
Secrétaire général**

En charge de la coordination interne, je veille au bon fonctionnement du bureau. La coordination, la communication et la discrétion sont les trois grands axes de mon travail au quotidien.

L'aménagement de projets ainsi que la création et fidélisation de contacts extérieurs font aussi partie de mes engagements.



**Danielle Benarroch,
Assistante du
Secrétaire général**

Assurer la bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des qualités auxquelles j'aspire chaque jour pour mener à bien l'ensemble de nos projets.



**Lauren Adler,
Responsable du
Développement
et Relations
Donateurs**

Assurer un contact privilégié avec l'ensemble de nos membres et partenaires est l'une de mes principales missions. Mon action vise à permettre à la CICAD de développer plus encore ses actions.



**Avigail Bühler,
Analyste**

L'actualité rythme mon quotidien à la CICAD, chaque jour amenant de nouvelles problématiques qui doivent être documentées, analysées, traitées et suivies. Toutes questions liées à l'antisémitisme passent par mon bureau afin d'y être étudiées pour offrir la meilleure réponse possible. L'analyse et le recensement des actes antisémites jouent un rôle primordial dans cette mission.



**Olivia de Villaine
Alfonso, Chargée
de projets
et Coordinatrice
du Salon du Livre**

Au-delà de ma mission de coordinatrice pour l'organisation du stand CICAD au Salon du livre et de la presse de Genève, je travaille sur les activités pédagogiques et scolaires de notre association. Je ne considère pas la lutte contre l'antisémitisme comme un simple travail, mais une cause essentielle à laquelle je suis fière de contribuer.



**Audrey Landi,
Chargée de
communication**

Les nouveaux médias, mes stylos et mon appareil photo sont mes outils de prédilection pour convaincre et informer. Réalisation du magazine des membres, brochures, newsletter, site internet, chaîne Youtube et réseaux sociaux sont autant de lieux d'expression sur lesquels je m'active. L'ensemble de ces médias permettent de mettre en avant quotidiennement nos activités.

LA CICAD, C'EST L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN D'UN COMITÉ ET D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS.

LA CICAD EST UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC FONDÉE EN 1991 QUI REPRÉSENTE LES COMMUNAUTÉS JUIVES DE SUISSE ROMANDE DANS LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME SOUS TOUTES SES FORMES ET LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH. AFIN DE RÉALISER SES OBJECTIFS, LA CICAD MÈNE UNE ACTION CONTINUE DE PRÉVENTION, D'ÉDUCATION ET DE DIALOGUE.

Le Comité

- Maître **Alain Bruno LEVY**, Président
- Monsieur **Laurent SELVI**, Vice-Président
- Monsieur **Elie BERNHEIM**, Trésorier
- Monsieur **Marc BERREBI**,
- Monsieur **Jean-Marc BRUNSCHWIG**, Vice-Président de la PJLS (Plate-forme des Juifs Libéraux de Suisse)
- Monsieur **Paul COHEN-DUMANI**,
- Monsieur **Alexander DEMBITZ**, Président de la CJLG-GIL (Communauté Juive Libérale de Genève)
- Monsieur **Maurice EPHRATI**,
- Monsieur **Pierre EZRI**, Président d'honneur de la CILV, Vice-président du Comité central de la FSCI
- Madame **Marianne GANI**, CILV
- Monsieur **Victor GANI**,
- Maître **Philippe A. GRUMBACH**, ancien Président de la CICAD, Président de la CIG (Communauté Israélite de Genève)
- Monsieur **Thierry HALFF**,
- Maître **Lionel HALPERIN**,
- Monsieur **Bertrand LEITENBERG**, Président de la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel à la Chauds-de-Fonds)
- Monsieur **Claude NORDMANN**, Président de la CIF (Communauté Israélite de Fribourg)

- Madame **Nicole POËLL**, Présidente de la PJLS (Plate-forme des Juifs Libéraux de Suisse)
- Maître **Sabine SIMKHOVITCH-DREYFUS**, Vice-présidente de la FSCI (Fédération Suisse des Communautés Israélites),
- Monsieur **Alain SCHAUDER**, Président de la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud)
- Monsieur **Emile SPIERER**,
- Monsieur **Raphaël YARISAL**, CJLG-GIL (Communauté Juive Libérale de Genève)

Professionnels au service de la CICAD

- Monsieur **Johanne GURFINKIEL**, Secrétaire général
- Madame **Juliette ADLER**, Chargée de projets et Assistante du Secrétaire général
- Madame **Lauren ADLER**, Responsable du Développement et Relations Donateurs
- Madame **Olivia DE VILLAIN ALFONSO**, Chargée de projets éducatifs, Coordinatrice du Salon du livre
- Madame **Danielle BENARROCH**, Assistante du Secrétaire général
- Madame **Avigail BUHLER**, Analyste
- Madame **Audrey LANDI**, Chargée de communication

RAYMOND WEIL

GENEVE



© 2016 Apple Corps Ltd. A Beatles™ product. - Photo by Bruce McBroom

CELEBRATING THE ICONIC

THE BEATLES

Join the discussion #RWTheBeatles



Limited Edition - *maestro*



SOMMAIRE

Présentation de la CICAD	3
Éditorial, Alain Bruno Lévy, Président	4
Rétrospective, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général,	6
Comité	8

ANTISÉMITISME

Les policiers face au racisme et à l'antisémitisme	16
Affichage scandaleux sur une armoire électrique TPG	17
Dieudonné à Nyon	18
Les dossiers juridiques de la CICAD	20
Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande	24
Les milieux extrémistes déversent leur haine sur la CICAD	26

RENCONTRE ET DIALOGUE

Elections fédérales 2015: Les candidats romands face au racisme et à l'antisémitisme	30
« Nous avons pris l'habitude de nous voir régulièrement pour échanger et anticiper les situations complexes. »	32
La CICAD présente à la « Journée sur la situation de la minorité juive en Suisse »	33

EVÈNEMENTS

La CICAD et le Salon du Livre, une histoire qui s'écrit dans le temps	36
Premier Diner Citoyen de la CICAD	46

MÉMOIRE

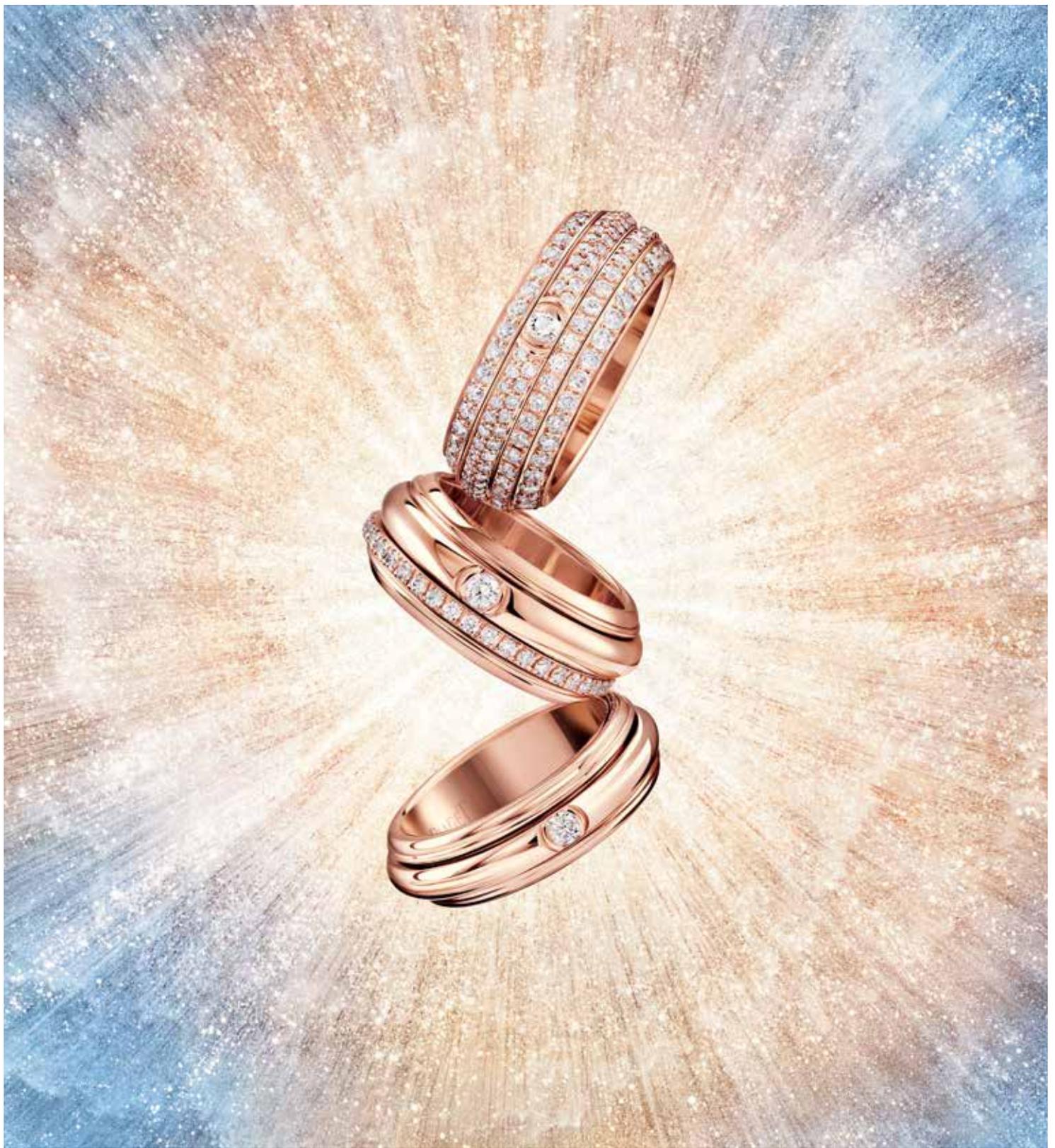
« L'utilisation de ces camps d'extermination comme lieu d'accueil pour les réfugiés scandalise l'opinion publique. »	54
Banalisation de la Shoah	55
Nuit de Cristal à Genève	56
25 novembre 2015: 203 élèves et enseignants se rendent à Auschwitz-Birkenau	58
27 janvier 2016 Une mémoire toujours vivante	64
Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda	66
Le plus jeune rescapé de Buchenwald rencontre des élèves de l'École internationale de Genève	68
Conserver la Mémoire pour mieux la transmettre	69

EDUCATION

Des enseignants fribourgeois en séminaire avec la CICAD	72
Semaine de lutte contre le racisme: la CICAD rencontre 200 élèves	76

RÉACTIONS ET MÉDIAS

Quand l'Hebdo publie une carte du Proche Orient sans Israël...	80
Dangereux amalgame de l'ATS	81
Menace terroriste à Genève: vigilance accrue de la CICAD	82
« Il y a aujourd'hui des cas qui en terme « qualitatif » sont beaucoup plus inquiétants qui ne l'étaient dans le passé. »	83
Les outils d'information	86
Les outils de formation	88



Collection Possession

possession.piaget.com

PIAGET

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CICAD

65

Interventions en faveur de
victimes d'actes antisémites

7'000

Participants et plusieurs
dizaines de milliers de visiteurs
sur le stand de la CICAD
au Salon du livre

600

Membres directs et plusieurs
milliers de membres affiliés des
communautés et organisations
juives en Suisse romande
représentés par la CICAD

55'000

Vues des publications postées
sur la page Facebook de la
CICAD au Salon du livre

2'400

Participants à la journée
d'étude de la CICAD
au camp d'extermination
d'Auschwitz-Birkenau
depuis sa création

120

Interventions dans les medias
en 2015

130'000

Vues de la chaîne YouTube

164

Actes antisémites
recensés en 2015

1'500

Abonnés à notre Newsletter

Bedrock



STANDING OUT FROM THE CROWD

Bedrock is pleased to support CICAD

Investment Management | Family Office Services
Geneva | London | Monaco

www.bedrockgroup.com



ANTI-
SÉMI-
TISME

...s s'affichent ... groupe néonazi

*...était en service lorsqu'il portait un t-shirt à l'...
...en la police, sa tenue est inappropriée.*

...serait pénalement ré-

...i, la déontologie de la po-
...toutefois qu'une attention
...ière soit portée sur les vête-
...comportant des logos, des
...es ou des inscriptions ostenta-
...es ou en inadéquation avec la
...mission. «Le port de vêtements civils
...aissant notamment percevoir une
...orientation politique, confessionnel-
...le ou philosophique est à proscrire en
...service. Les devoirs de la fonction et
...le bon sens doivent prévaloir sur les
...goûts esthétiques ou le confort»,
...conclut M. Brandt.

Le principal intéressé aura donc
des explications à donner à sa hiérar-
chie. «Les policiers ont le droit d'être
racistes ou antisémites comme le res-
te de la population tant qu'ils n'exprime-
ment pas publiquement la discrimi-
nation», s'énerve Marc Baudat,
nouveau président de l'Union du
personnel du corps de police.

Tout en relevant que le groupe
Frakass n'est pas illégal, il jure que le
gendarme incriminé ignorait la signi-
fication du vêtement. «C'est juste un
logo qu'il a trouvé sympa. Il regrette
d'avoir porté ce t-shirt, acheté



... donner

...aire: un t-shirt
...groupe lyonnais
...de recherche révèle
...tion ne lésine pas sur
...vêtements» mais aussi
...stes et d'extrême droite.
...interview réalisée en 2013
...organisation nationaliste
...... de l'un des fon-

LES POLICIERS FACE AU RACISME ET À L'ANTISÉMITISME

UN POLICIER GENEVOIS EN SERVICE S’AFFICHE DEVANT L’USINE AVEC UN T-SHIRT AU LOGO DU GROUPE NÉONAZI FRANÇAIS FRAKASS. UNE PHOTO POSTÉE SUR INTERNET, QUI EN QUELQUES HEURES, A DÉCLENCHÉ UNE VIVE POLÉMIQUE.

Le port de la tenue des policiers en fonction doit être en adéquation avec leur mission. Du moins en théorie et selon le porte-parole de la police cantonale Jean-Philippe Brandt contacté par *Le Courrier*. Selon lui, même si la tenue du policier n’a pas de symbole nazi, une attention particulière doit être portée. « *Les devoirs de la fonction et le bon sens doivent prévaloir sur les goûts esthétiques* » conclut-il. Un avis qui n’est pas partagé par le Président du syndicat de la police (UPCP), Marc Baudat, pour qui revenant sur le t-shirt du policier « *c’est juste un logo qu’il a trouvé sympa sans savoir de quoi il s’agissait* » avant de poursuivre « *les policiers ont le droit d’être racistes ou antisémites comme le reste de la population tant qu’ils n’expriment pas publiquement la discrimination.* »

Des propos inacceptables pour la CICAD qui prend à partie le Président de l’UPCP « *Le rôle de la police est de protéger et servir tous les citoyens peu importe leur origine ou leur religion. Votre commentaire remet en cause ce principe fondamental.* »

En tant que représentant des forces de l’ordre, un policier n’est pas soumis aux mêmes règles que le reste de la population. Le code déontologique de la police stipule d’ailleurs en qualité de serviteur des lois et de l’état, le policier se doit d’avoir en tout temps et en tout lieu un comportement exemplaire, impartial et digne, respectueux de la personne humaine et des biens. » et de lui rappeler qu’il n’existe pas en Suisse de droit à la discrimination. Le racisme et l’antisémitisme sont des délits condamnables.

Les propos du Président de l’UPCP ont également fait réagir la Cheffe de la police genevoise, Monica Bonfanti. En total désaccord, elle réaffirme quelques jours plus tard « *Lorsque l’on est au service de l’Etat, on se doit d’avoir un comportement exemplaire, en service et en congé.* » et d’expliquer qu’une mise au point en interne a été faite pour rappeler que « *le port de vêtements civils laissant notamment percevoir une orientation politique, confessionnelle ou philosophique est à proscrire en service.* »

Informé de la situation, le Conseiller d’Etat Pierre Maudet a écrit à la CICAD : « *Les propos tenus par le Président de l’UPCP sont effectivement fâcheux, raison pour laquelle une mise au point a immédiatement été faite au sein des services de la police.* »

Quant à Marc Baudat, il expliquera à la CICAD qu’il s’agissait d’une phrase sortie de son contexte, ne reflétant en rien les idées développées lors de sa conversation téléphonique avec la journaliste du *Courrier*. « *Il s’agissait d’une discussion où je défendais la liberté de penser, la confrontation entre sphère privée, sphère publique et exemplarité du policier.* »



« Les propos tenus par le Président de l’UPCP sont effectivement fâcheux, raison pour laquelle une mise au point a immédiatement été faite au sein des services de la police. » Pierre Maudet, Conseiller d’Etat chargé du Département de la Sécurité et de l’Économie (DSE)

AFFICHAGE SCANDALEUX SUR UNE ARMOIRE ÉLECTRIQUE TPG

LES ARMOIRES ÉLECTRIQUES DES TPG PRÉSENTES DANS TOUT GENÈVE SONT LAISSÉES LIBRES À L'EXPRESSION ARTISTIQUE ET SONT PORTEUSES DE MESSAGES RÉALISÉES PAR DES ARTISTES DE RUE. SI LA PLUPART SONT DÉCORÉES PAR DES DESSINS ET DÉLIVRENT DES MESSAGES PHILOSOPHIQUES OU DE PAIX, L'UNE D'ENTRE ELLES AURA CHOQUÉ ET POUR CAUSE.

« La Bible a corrigé la loi judaïque de talion. Œil pour œil, dent pour dent. Par cette maxime qui résonne en elle-même tous les préceptes de la déontologie : ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. » Un texte indigne qui véhicule un message accusateur à l'égard du judaïsme et à la vue de tous les genevois. Ce texte figure sur une armoire électrique route de Chancy au Petit-Lancy depuis des mois sans que personne ne réagisse. Alertée par sa présence, la CICAD décide d'en informer le Directeur général des TPG Monsieur Denis Berdoz pour tenter de comprendre comment de telles paroles haineuses peuvent être laissées à la vue de tous sans en mesurer le sens.

Depuis plus de 2000 ans, ce verset de la Bible a nourri le mythe du Juif sanguinaire et vengeur, ainsi que le droit hébraïque autorisant de violentes représailles. Un pieux mensonge puisque le droit hébraïque a toujours récusé la vengeance et encouragé la réconciliation après un dommage civil. Cette loi du talion n'a tout bonnement jamais été inventé par le droit hébraïque. Une vérité qu'a souhaité expliquer la CICAD au Directeur des TPG par courrier, document à l'appui.

Il n'aura fallu attendre que quelques jours pour obtenir sa réponse. Indigné et désapprouvant complètement cette réalisation, Denis Berdoz a souhaité réaffirmé auprès de la CICAD par courrier n'avoir jamais eu la volonté de nuire à la Communauté israélite en décorant cette armoire. Ajoutant « Nous regrettons vivement avoir choqué les membres de votre communauté et vous



présentons nos excuses pour cela. » Soucieux, il fait vérifier qu'aucune autre armoire électrique des TPG ne comporte de texte à connotation religieuse.

Et pour éviter qu'un tel cas ne se reproduise, il explique « nous avons doré et déjà pris des dispositions pour modifier le processus de validation des thèmes choisis pour décorer nos armoires situées sur le domaine public, ainsi que les projets de décoration en découlant. »

Quant à l'armoire électrique en question, la face comportant le texte a été remplacée par une face de couleur neutre.

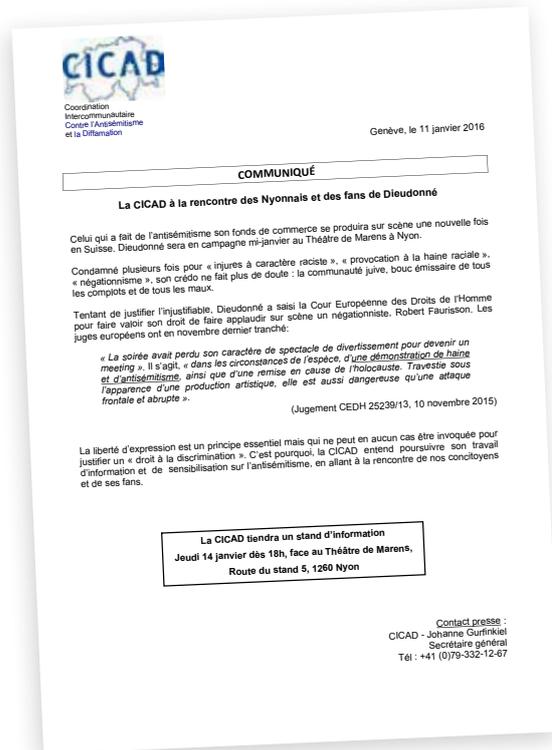


DIEUDONNÉ À NYON

LA VENUE EN SUISSE DE L'ACTIVISTE DIEUDONNÉ, QUI A FAIT DE L'ANTISÉMITISME SON FONDS DE COMMERCE, A DE NOUVEAU MOBILISÉ LA CICAD.

Condamné une dizaine de fois pour « injures à caractère raciste », « provocation à la haine raciale », « négationnisme », son crédo ne fait plus de doute: la communauté juive est le bouc émissaire de tous les complots et de tous les maux. Tentant de justifier l'injustifiable, Dieudonné a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour faire valoir son droit de faire applaudir sur scène un négationniste, Robert Faurisson. Mais les juges européens ont en novembre 2015 tranché: « *La soirée avait perdu son caractère de spectacle de divertissement pour devenir un meeting* ». Il s'agit, « *dans les circonstances de l'espèce, d'une démonstration de haine et d'antisémitisme, ainsi que d'une remise en cause de l'holocauste. Travestie sous l'apparence d'une production artistique, elle est aussi dangereuse qu'une attaque frontale et abrupte* ». (Jugement CEDH 25239/13, 10 novembre 2015). S'il existait encore un quelconque doute, il n'est plus permis.

La liberté d'expression est un principe essentiel mais qui ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier un « droit à la discrimination ». Une banalisation et une incitation à la haine que la CICAD dénonce à chaque fois qu'il est présent en Suisse.



Communiqué de presse de la CICAD, 11 janvier 2016

C'est pourquoi, elle entend poursuivre son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme, en allant à la rencontre des concitoyens et de ses fans.

Avertie de sa venue à Nyon, la CICAD n'a pas demandé l'interdiction de son spectacle au Syndic de Nyon Monsieur, David Rosselat, mais lui a fait part par courrier de son inquiétude quant à sa venue. En réponse, la ville de Nyon a pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que ses « spectacles » ne contreviennent pas à législation tout en autorisant la présence de la CICAD devant le théâtre de Marens avec un stand d'information le jeudi 14 janvier 2016.

Une démarche de sensibilisation qu'a tenue à expliquer au grand public Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général, par voie de presse. « Notre démarche est la même à chaque venue en Suisse de cet homme. Nous tenons à être présents car ce n'est pas anodin d'aller voir son spectacle. Notre but est d'informer le public et les Nyonnais, de dénoncer ce personnage qui a été condamné plusieurs fois pour injures à caractère raciste, provocation à la haine raciale et négationnisme. Il est de notre responsabilité d'être là pour le rappeler. »



Tribune de Genève, 12 janvier 2016





Stand de la CICAD à Nyon le 14 janvier 2016

Les 13, 14, 16 et 17 janvier 2016, avaient lieu les représentations de « Dieudonné en paix ». Afin d'éviter tout débordement, la municipalité avait prévu un dispositif. Des inspecteurs de police ont assisté aux représentations et le spectacle fut filmé, permettant de dénoncer tout propos à caractère antisémite le cas échéant. La CICAD a, de son côté, assisté à l'une de ses représentations. Dieudonné parfaitement au courant du dispositif, est resté dans la limite de l'acceptable, faisant des allusions répétées mais toujours sur le fil du rasoir.

Le 14 janvier 2016, la CICAD a rencontré les fans en tenant un stand d'information pour poursuivre son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme. Un public venu à la rencontre des membres et de l'équipe de la CICAD intrigué par sa présence. Mais pour le Secrétaire général plusieurs profils sont à distinguer « Il y a en réalité plusieurs profils. Il y a des gens intrigués, qui viennent se renseigner, des personnes qui sont là pour nous soutenir et, bien entendu, un public acquis à sa cause.

Nous avons parfois dû faire face à des actions agressives, qui avaient été organisées. Mais cela ne va pas nous décourager. »

Pendant deux heures et ce juste avant la représentation, les membres de la CICAD et des militants ont pu échanger avec les fans venus en nombre à Nyon. Des échanges, certes intenses mais sans aucun débordement. Une documentation approfondie et détaillée était proposée pour expliquer la démarche de la CICAD.

Une action qui a été très suivie puisque plus de 15'000 personnes ont suivi le déroulement de l'affaire sur les réseaux sociaux au travers notamment de la page publique Facebook de la CICAD, de son compte twitter relayé par le magazine *Sept.info* et par d'autres personnes engagées et très actives à la cause. Parmi elles, le journaliste Frédéric Haziza qui a obtenu la condamnation d'Alain Soral pour « injures raciales » accusé d'incitation à la haine, la discrimination ou la violence à l'égard du journaliste et de la communauté juive.

Antisémitisme banalisé, liberté d'expression dévoyée, ananas détourné...

Cette année la CICAD a innové en proposant au public de participer à son opération cartes postales « Ananas » contre le racisme et l'antisémitisme. Puisque l'ananas est devenu, malgré lui, le symbole de ralliement de son public et qu'il est utilisé à tort pour propager des messages de haine, la CICAD s'est mobilisée. Chacun a pu choisir son thème de carte postale où l'on pouvait lire notamment « le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des opinions », « Envie d'une detox pour les propos haineux ? » ou encore « Non au business de l'antisémitisme ».



Des cartes postales écrites sur le stand de la CICAD le 14 janvier 2016

LES DOSSIERS JURIDIQUES DE LA CICAD

POUR LA CICAD, LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME PASSE PAR UNE APPROCHE D'ÉDUCATION ET DE PRÉVENTION. ELLE S'ATTACHE À ÉVEILLER ET SENSIBILISER AU TRAVERS DE NOMBREUX PROGRAMMES SCOLAIRES LES JEUNES GÉNÉRATIONS ET POURSUIT SON TRAVAIL D'INFORMATION SUR L'ANTISÉMITISME EN ALLANT À LA RENCONTRE D'UN PLUS LARGE PUBLIC. CEPENDANT, DANS CERTAINS CAS, LA JUSTICE RESTE LE SEUL RECOURS POUR LUTTER CONTRE DES ACTIVISTES IRRÉDUCTIBLES. LE POINT SUR LES RÉCENTES AFFAIRES SUR LESQUELLES LA CICAD SE MOBILISE.

La liberté d'expression à géométrie variable

Pour la CICAD, la liberté d'expression est un principe essentiel mais qui ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier un « droit à la discrimination »

Matthieu Béguelin, ex-député neuchâtelois

Surfant sur l'actualité du philosophe Bernard-Henri Lévy en 2014, l'ex député socialiste Matthieu Béguelin créé la polémique en postant sur Facebook le commentaire suivant : « La pièce de BHL fait un four... Valls appelle à la lutte contre l'antisémitisme. » Un jeu de mot qui pourrait passer inaperçu si on ne tenait pas compte de la confession juive du philosophe français et des multiples sens du mot « four » qui peut évoquer à la fois le fiasco du spectacle et les crématoires des camps d'extermination. Des propos qui ne laissent pas la CICAD indifférente et qui décide par voie de presse en octobre 2014 de manifester son indignation. Un sujet qui sera publié dans sa revue annuelle quelques mois plus tard en 2015 sous le titre « Un ex-député neuchâtelois adepte de jeux de mots antisémites ». L'affaire aurait pu en rester là si Matthieu Béguelin n'avait pas décidé de porter plainte sur le plan civil contre la CICAD pour atteinte à l'honneur en ordonnant l'interdiction de diffuser ladite revue et en retirant immédiatement l'article litigieux et sa mention dans le sommaire. Me Grumbach, avocat en charge des dossiers judiciaires de la CICAD, s'est rendu le 18 avril 2016 au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers dans le canton de Neuchâtel pour défendre le dossier. Il a notamment explicité dans sa plaidoirie que « Le contradicteur n'avait ni prouvé avoir subi une atteinte illicite ni prouvé avoir subi un quelconque dommage mais qu'en revanche il s'est livré à un jeu de mots antisémite. »

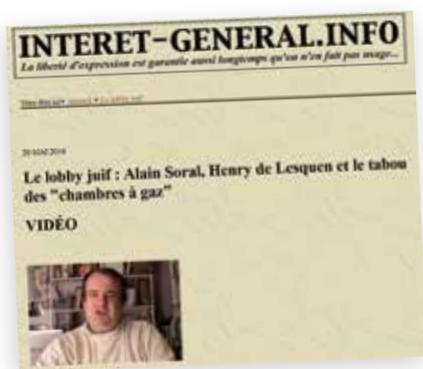
Avant de poursuivre « Il a une notion à géométrie variable de la liberté d'expression. Il semble qu'il s'en prévaut uniquement quand ça lui convient. Dans le cas inverse il n'y a plus de liberté d'expression. » Est-il alors possible d'user du droit de liberté d'expression pour diffuser des propos antisémites mais non pour les dénoncer ? Ce pourrait-il alors qu'il y ait un « deux poids, deux mesures » au sujet de la liberté d'expression ? Il semble que pour le Tribunal il n'en est rien. Dans sa décision du 18 avril 2016 le Tribunal estime « que la liberté d'expression d'une association dont l'un des buts est de lutter contre toutes les formes d'antisémitisme,

lui permettait de faire mention du commentateur dans la rubrique « antisémitisme » de sa revue annuelle » sous le



titre précédemment mentionné avant de conclure « qu'en définitive, le Tribunal retient que la publication litigieuse de la CICAD n'excédait pas son droit à la liberté d'expression – droit apparemment cher à M. Béguelin. ». Par ces motifs, le Tribunal a rejeté la requête sur mesures prévisionnelles de l'ex-député et l'a condamné à verser une indemnité au Tribunal.

Mais il arrive parfois que les écrits soient d'une rare violence à l'encontre des juifs allant jusqu'à considérer « l'extermination des juifs comme souhaitable, un bienfait dans l'humanité ». Un exemple de propos réfléchis et publiés entre 2010 et 2013 par un négationniste genevois sur son site internet et contre lequel la CICAD a déposé plainte à maintes reprises.



Auto proclamé journaliste, l'homme, selon l'article. 261 bis du code pénal, est coupable de discrimination raciale et incitation à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse et en cherchant à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'Humanité. Dans les faits, il accuse les Juifs d'être responsables de tous les maux, de constituer « un lobby juif » qui n'ont qu'un seul tort c'est d'être de confession juive. Il poursuit sa réflexion en propageant une idéologie visant à dénigrer de façon systématique les personnes de confession juive et n'hésite pas à réaffirmer que les juifs sont responsables de l'antisémitisme. « L'antisémitisme actuel s'explique par la politique menée par l'état hébreu. » Des propos qu'il justifie par sa vision particulière du contexte politique et historique d'Israël. L'homme explique que ce « lobby juif » ne doit pas être sous-estimé et qu'il s'efforce de provoquer une guerre entre les pays occidentaux et l'Iran pour le compte de l'Etat d'Israël. La CICAD fait bien entendu parti de cette théorie puisqu'elle est associée ainsi que ses responsables à des « agents du Mossad ». Son Secrétaire général est d'ailleurs qualifié de « fervent partisan du régime raciste juif dont les crimes n'ont cependant rien à envier à ceux des nazis. » Des propos inadmissibles condamnés successivement par le Tribunal de police de la République et canton de Genève en juillet 2013, par la Chambre pénale et de révision de la Cour de Justice de la République et canton de Genève en octobre 2014 puis par le Tribunal fédéral le 14 octobre 2015. L'homme ayant fait recours de chacune des décisions juridiques. Avec ce dernier jugement rendu, la Suisse se dote enfin d'une jurisprudence pour cette question juridique.

Ainsi, l'arrêt du Tribunal fédéral explique « Le ressentiment d'une personne par rapport à la politique d'un Etat - en l'espèce l'Etat d'Israël - ne saurait en aucun cas justifier des déclarations discriminantes contre des personnes en raison de leur appartenance religieuse - en l'espèce la confession juive. Un tel amalgame est inacceptable. »

Un arrêt qualifié « de référence » par Me Grumbach puisqu'il permet de condamner tout propos antisémite déguisé en critique d'Israël. « Pour la première fois, le Tribunal fédéral suisse a condamné les amalgames faits entre Israël et les juifs. » Une décision de justice essentielle pour la CICAD qui fait jurisprudence. Pour autant, dans ce cas judiciaire l'homme continue de diffuser des articles écrits par d'autres négationnistes comme Robert Faurisson. Les multiples condamnations à son encontre n'ont pas changé l'homme, profondément négationniste et antisémite.

La difficile norme pénale contre la discrimination raciale

Avec le nouveau code de procédure pénale entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, les associations, comme la CICAD, ne peuvent plus se constituer partie civile dans les procédures relatives à la norme antiraciste. Une situation paradoxale pour ces associations créées pour aider et accompagner les victimes de racisme. Une hérésie comme l'explique Philippe Grumbach « Nous ne pouvons plus nous constituer partie civile. Dès lors, nous ne connaissons pas les actions du Ministère public. Dans le fond, On a le droit uniquement de dénoncer puis de se taire. C'est un combat que nous devons mener ces prochaines années. Il faut que nous obtenions du Parlement une modification de cette procédure. » Une position maintes fois rappelée par Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD.

Une demande qui semble avoir été entendue auprès de certains parlementaires genevois. Une motion a d'ailleurs été déposée en juin 2015 à Genève par le groupe socialiste avec le Conseiller national Manuel Tornare, également Président de la LICRA pour que le Conseil fédéral entre en matière afin de permettre aux associations antiracistes d'intervenir sur le plan judiciaire mais il existe une forte opposition en Suisse sur le sujet. En attendant, la CICAD est confrontée systématiquement à cette difficulté et ne peut être partie plaignante. « L'affaire Paschoud » en est un exemple.

Mariette et Claude PASCHOUD, couple vaudois, tiennent une rubrique intitulée « les Nouvelles aventures » dans un périodique vaudois « Le Pamphlet », dont ils sont tous deux rédacteurs.

Une rubrique qui leur permet de publier, très régulièrement, des articles à caractère négationnistes.



Toujours à la limite d'une dénonciation pénale de par leurs écrits, ils n'hésitent pas à faire part de leurs avis sur le négationnisme. Fervent défenseur de la cause, ils remettent sans cesse en question l'existence des chambres à gaz et prônent une admiration sans faille au tristement célèbre Robert Faurisson connu pour ses discours abjects sur la question. La CICAD qui lit régulièrement leur journal a, avec l'édition du mois de janvier 2016, déposé une dénonciation pénale. Utilisant comme exemple la réaction d'un enseignant après la révélation d'un élève d'Aubonne sur la fin de l'histoire du film Star wars, Claude Paschoud fait un parallèle surprenant avec la réaction d'une frange de la population à l'encontre du négationnisme. Ainsi, il écrit « *Je vois dans cette circonstance une parenté avec la manière dont sont traités les révisionnistes disciples du professeur Robert Faurisson. Ce qu'a révélé le jeune adolescent d'Aubonne était la pure vérité, mais la révélation a heurté le professeur, qui n'avait pas envie de l'entendre. De même, personne n'a pu démontrer au professeur Faurisson qu'il avait tort sur le fond, mais une législation ad hoc permet de l'incriminer, parce que la publication de ses recherches irrite des personnes, met en péril des intérêts financiers, heurte des sensibilités et, en outre, rend ridicules tous les historiens qui ont gobé sans y réfléchir des bobards dont on sait aujourd'hui l'impossibilité et les faux témoins qui ont affirmé pendant septante ans qu'ils avaient vu, de leurs yeux vu, des licornes vivantes et des pentagones à trois côtés.* »

Un article qui vise à soutenir le négationnisme, niant l'existence des chambres à gaz et accréditant les détestables thèses de Robert Faurisson. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, est intraitable sur cette affaire « *Avec le couple Paschoud, on a affaire à des auteurs qui utilisent leur périodique pour diffuser leurs nauséabondes thèses négationnistes. Minimiser ou nier un génocide dans le but de porter atteinte à la mémoire de la population juive, et d'une manière générale aux victimes du nazisme, ce n'est pas une opinion. Cracher au visage de la Shoah ne relève pas de la liberté d'expression ! La base légale pour agir existe, à la justice de se déterminer.* » Car ce sont bien des propos abjects qui tombent sous le coup de l'article 261bis du code pénal car ils minimisent le génocide des juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'article 261bis réprime la négation, la minimisation, ou la justification d'un génocide. De plus, le simple fait de contester l'existence de chambres à gaz constitue une négation d'une partie importante de l'Holocauste. Par ces motifs, la CICAD décide de se porter partie plaignante lors de sa dénonciation pénale au Ministère

public vaudois. Mais le 15 avril 2016, le Ministère public refuse la qualité de partie plaignante à la CICAD. N'étant pas ciblée directement, elle ne peut être partie civile. Cependant, il ordonne l'ouverture d'une instruction pénale. L'affaire devrait donc se poursuivre et la CICAD ne manquera pas de suivre ce dossier dans les mois à venir.

Et la quenelle ?

Pour avoir effectué une quenelle devant la synagogue Beth Yaacov de Genève, trois hommes sont condamnés pour violation de la norme pénale contre le racisme. Une première en Suisse romande. Une affaire suivie par la CICAD qui avait pris connaissance du cliché dès sa mise en ligne et l'avait dénoncé dans un communiqué le 29 janvier 2014. Tous trois âgés d'une vingtaine d'années, ils sont condamnés par la justice, par une ordonnance pénale, pour violation de la norme pénale contre la discrimination raciale. Selon eux, leur geste serait en réaction à la polémique autour de Dieudonné incompris et accusé à tort. En aucun cas un geste antisémite. L'un d'entre eux a fait opposition à ces ordonnances. L'affaire est donc jugée à nouveau par le Tribunal de police de Genève en novembre 2015. Et là contre toute attente, la Juge prononce l'acquittement en soulignant que l'interprétation de la « quenelle » est controversée. « *Ce n'est pas un geste antisémite en soi, contrairement au salut nazi.* » tout en argumentant qu'on ne peut pas dire qu'il vise clairement à rabaisser et à discriminer les juifs. Comme dans le cas du salut hitlérien au Grütli, « *il ne suffit pas que le geste soit perçu par des tiers, il faut vouloir les influencer* ». Ici, selon la Juge, ce n'est pas le cas. Le jeune homme sera acquitté et recevra en prime 3000 francs de l'Etat pour couvrir ses frais de procédure. Une décision incompréhensible pour la CICAD mais aussi pour le Procureur général, Olivier Jornot devant l'évidence de ce geste clairement antisémite fait devant une synagogue. Ce dernier décide de faire appel. De son côté la CICAD déplore cette décision. « *L'intention est sans ambiguïté. Il s'agissait bien d'une « quenelle » adressée à la communauté juive devant l'un de ses édifices religieux. Un geste d'hostilité à l'égard de cette communauté. Apparaissant masqués les trois protagonistes étaient conscients de leur acte et ne voulaient pas apparaître. Fiers de leur petite opération, ils ont tenu à assurer sa publicité sur les réseaux sociaux. Quelle regrettable décision qui laisse sans sanction un acte antisémite!* »

Dénonciation pénale après un article négationniste



Article paru le 8 avril 2016 dans 20Minutes

Il semble que la Chambre pénale d'appel et de révision genevoise (CPAR) partage l'avis de la CICAD sur la question. Acquitté en première instance, il sera sanctionné en appel. En rendant son jugement mi-mai, elle condamne l'homme à 80 jours-amende avec sursis pour discrimination affirmant que « *La quenelle peut, selon les circonstances relatives à son exécution, constituer une manifestation de l'antisémitisme.* »

Cette affaire met cependant en avant l'existence d'un vide législatif en Suisse pour lutter contre les gestes antisémites tels que la quenelle ou le salut nazi. Comme dans le cas du salut hitlérien au Grütli, il ne suffit pas que le geste soit perçu par des tiers, il faut vouloir les influencer. Un paradoxe à part entière qui semble se poursuivre sur internet.



Article paru dans la Tribune de Genève le 14 novembre 2015



Exemples de dessins antisémites d'« Artiste mal pensant »

en place d'un programme de sensibilisation des jeunes aux thématiques du racisme et de l'antisémitisme présentes dans certains dessins caricaturaux.

Un vide législatif pour agir sur Internet

Contrairement à la loi pour la confiance en l'économie numérique établie depuis 2004 en France, la Suisse est très mal équipée sur le plan juridique pour lutter contre la diffusion de messages de haine. Il n'y a aucune loi. La CICAD peut demander le retrait du matériel utilisé, ce qu'elle fit pour le négationniste genevois mais si un site est hébergé par exemple aux États Unis, elle ne peut rien faire, leur législation étant différente de la Suisse. Parmi les nombreux cas qu'elle suit et qu'elle dénonce, l'affaire « Artiste mal pensant » a retenu particulièrement son attention. Un valaisan de 25 ans se présente comme un dessinateur qui opère sous le pseudonyme « Artiste mal pensant » sur Facebook et Twitter. Etudiant actuellement à l'École professionnelle des arts contemporains à Saxon, il diffuse régulièrement des dessins et propos antisémites sur des pages publiques de réseaux sociaux et compte des milliers de followers. Ses dessins sont également relayés sur d'autres pages extrémistes comme « Résistance helvétique », « Les Dieudonistes de Suisse ». Connu depuis de nombreuses années par la CICAD, elle ne disposait cependant pas de son identité pour intervenir. Une information qu'elle a acquise depuis peu et qui lui a permis tout en centralisant les éléments pertinents de monter un dossier et de déposer une dénonciation pénale en mai 2016 auprès du Ministère public du Valais.

La CICAD a également rencontré l'un des représentants de l'École, inquiet par la situation, qui a souhaité discuter des mesures à prendre et surtout réfléchir conjointement à la mise

Une affaire qui a dépassé le cadre juridique puisque la presse s'y est intéressée rapidement interpellant la CICAD. Pour Johanne Gurfinkiel, « cet homme affiche un antisémitisme crasse. Il a réussi à se placer dans la pôle position des dessinateurs complotistes en Suisse. Il ne s'agit pas, dans son cas, d'un simple égarement ou d'un dérapage isolé : il se répand depuis trop longtemps sur le net et est devenu la coqueluche des réseaux antisémites. Il devra désormais répondre devant la justice de la haine qu'il propage. Nous sommes également aux côtés de l'EPAC pour les aider dans toutes les actions favorisant les actions de promotion du vivre ensemble. » De son côté, profondément choquée par ces caricatures, la direction de l'École a suspendu son élève avant de décider de son sort définitif préférant toutefois attendre d'en savoir plus sur les tenants et aboutissants cette affaire.

Pour Maître Grumbach, en charge du dossier plusieurs possibilités sont envisageables. « Si le Procureur valaisan est sensible à nos causes et attentif à ce dossier, il peut interdire à l'étudiant, sous menace pénale, de continuer à publier ou de se faire le messenger de telles horreurs sur Facebook. Mais nous pourrions difficilement faire mieux en raison des lacunes législatives concernant internet. La CICAD pourrait alors agir sur le plan civil en déposant des mesures provisionnelles s'appuyant sur l'article 28 du code civil en expliquant que les dessins publiés portent atteinte à la communauté juive. Avant l'article 261bis du code pénal nous agissions en Suisse avec cet autre article. »

En attendant, seule une loi votée par le Parlement comme en France pourrait permettre de mieux lutter contre tout propos à caractère antisémite sur Internet. Un combat que la CICAD mène actuellement seule mais qu'elle continuera systématiquement à mener tel un lanceur d'alerte.

RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE

BANALISATION DU PROPOS ANTISÉMITES QUI S'EXPRIME PLUS QUE JAMAIS À VISAGE DÉCOUVERT.

Avec 164 actes recensés, 2015 est une des années qui comptabilise le nombre le plus élevé d'actes antisémites depuis 2003, en dépit d'une baisse significative par rapport à 2014 avec 271 actes.

Analyse générale de la situation

Pour l'année 2015, il apparaît que le nombre d'actes sérieux se maintient à un niveau très élevé depuis 2013. Les auteurs sont majoritairement âgés de moins de 20 ans. Ces actes sérieux sont pour la plupart des situations dans lesquelles des personnes de confession juive ont été confrontées à de violentes insultes antisémites dans des lieux publics – un phénomène de banalisation de l'attitude antisémite à visage découvert qui renforce le sentiment légitime d'inquiétude face aux terribles attentats qui ont endeuillé les communautés juives dans le monde. C'est au cours des mois de janvier et février, lors des attentats de Paris et de Copenhague, qu'ont été comptabilisés le plus grand nombre d'actes enregistrés.

Parallèlement, il est à noter une baisse quantitative mais non qualitative du nombre d'actes recensés en 2015 (164) par rapport à 2014 (271), et notamment une baisse du nombre de commentaires antisémites publiés sur les plateformes médias. Ce phénomène s'explique par deux points. D'une part par le fait que 2014 était une année record dans l'augmentation des actes antisémites en Europe, notamment avec l'opération Bordure Protectrice en Israël comme catalyseur. D'autre part, par une plus grande rigueur des rédactions dans le contrôle des messages postés. Il reste cependant de nombreux efforts à accomplir pour contrôler ces espaces de commentaires de lecteurs qui ne peuvent être des lieux d'expression de haine raciste et antisémite. Pour l'année 2015, le nombre de messages haineux le plus élevé provient du site du *Matin* (47 cas).

Actes sérieux

En 2015 le nombre de menaces et insultes contre les juifs dans des lieux publics en Suisse romande est en augmentation. À Genève, par exemple, en février, en sortant d'une école juive, une femme est menacée par un jeune homme qui lui dit « *vous allez tous mourir ! On va faire sauter votre école* »; le même mois des pétards ont été lancés sur une synagogue et en mars un couple a proféré des insultes antisémites envers des gardes postés devant un centre communautaire. Ces quelques exemples, tout comme l'augmentation de la menace terroriste à Genève en décembre dernier notamment, expliquent et justifient l'inquiétude de la communauté juive en Suisse romande.

Depuis 2013, la CICAD s'est mobilisée pour sensibiliser les autorités et les enjoindre à prendre les mesures qui s'imposent, notamment le renforcement des infrastructures de sécurité. La CICAD espère que les divers contacts et discussions avec les autorités cantonales permettront d'avancer sur ce dossier sensible et indispensable à la quiétude des communautés juives en Suisse romande.

Discours antisémite

Le discours antisémite en Suisse romande en 2015, utilise des sources diverses selon le contexte et l'auteur: négation de la Shoah, théorie du « complot juif », etc. Des discours qui ne connaissent pas de frontières politiques, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche et revendiquant des arguments « légitimes » comme prétextes pour la diffusion de haine antisémite.

Il est à noter notamment une augmentation des propos antisémites qui utilisent la Shoah comme vecteur (24% des cas recensés par rapport à 9% des cas recensés en 2014). De plus, 29% des cas concernent le mythe d'un complot juif mondial dont les juifs sont accusés des maux de l'actualité mondiale, comme par exemple la vague de terreur en Europe ou l'immigration non désirée par les groupuscules d'extrême-droite.

Enfin, l'actualité au Proche-Orient, notamment le conflit israélo-palestinien, est toujours l'occasion, pour certains, de laisser libre cours à leurs préjugés antisémites, prétextant une simple critique de la politique israélienne. L'amalgame trop fréquent entre « juif », « israélien » et « nazi » vise non seulement à banaliser la mémoire de la Shoah, mais aussi à contester l'existence du peuple Juif et son droit à l'auto-détermination.



Recommandations pour lutter contre l'antisémitisme

Prévention et éducation

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.

Mise en place d'une enquête représentative auprès d'élèves et d'enseignants afin de mettre en évidence la perception des jeunes face au racisme, à l'antisémitisme et à l'enseignement de la Shoah. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les préjugés, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.

Des formations pour enseignants dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre de disposer d'une connaissance plus fine de l'antisémitisme, sa définition et ses modes d'expression contemporains.

Sensibilisation et vigilance

Les victimes et les témoins d'actes antisémites doivent être encouragés à signaler ces actes auprès de la police et des organisations dédiées. Le mutisme participe à la banalisation de ce type de situations.

Sensibilisation des fonctionnaires de police, notamment dans le conseil et l'accompagnement des victimes d'actes racistes et antisémites. De plus, l'enregistrement systématique des cas antisémites par la police et la collaboration avec les associations telles que la CICAD aideront à affiner les connaissances sur les expressions d'antisémitisme.

Chacun de nos élus doit être vigilant. Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation de la haine raciale.

Réseaux sociaux et médias

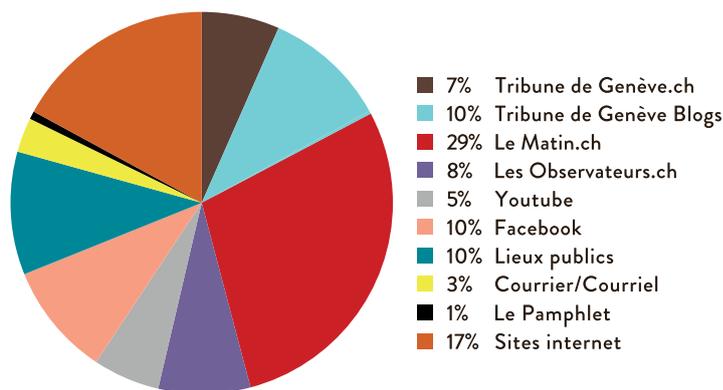
Les réseaux sociaux, sur lesquels les propos antisémites sont les plus nombreux, doivent être soumis à une surveillance plus rigoureuse. Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés. De plus en plus de gouvernements ont récemment demandé des actions de la part de Facebook, Twitter ou Youtube en rappelant de se conformer à la législation locale (notamment les lois qui concernent le racisme et le négationnisme) - une initiative que nous encourageons.

Les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les rédactions romandes ont, semble-t-elles, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites via les commentaires de lecteurs et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous saluons cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer «entre les mailles du filet» de la modération.

Les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

Le rapport et la liste complète des actes sont disponibles sur le site internet www.cicad.ch

Actes antisémites recensés en 2015 répartis par source



La CICAD demande à l'Etat de soutenir le renforcement de sécurité des Juifs de Suisse

Ces derniers mois après les multiples attentats en Europe, les mesures de sécurité ont été renforcées aux abords des bâtiments des communautés juives de Suisse. Interviewé sur le sujet par *Le Courrier* le 15 janvier 2016, le Secrétaire général revient sur ces besoins de sécurité tout en faisant part de son avis sur la participation de l'Etat.

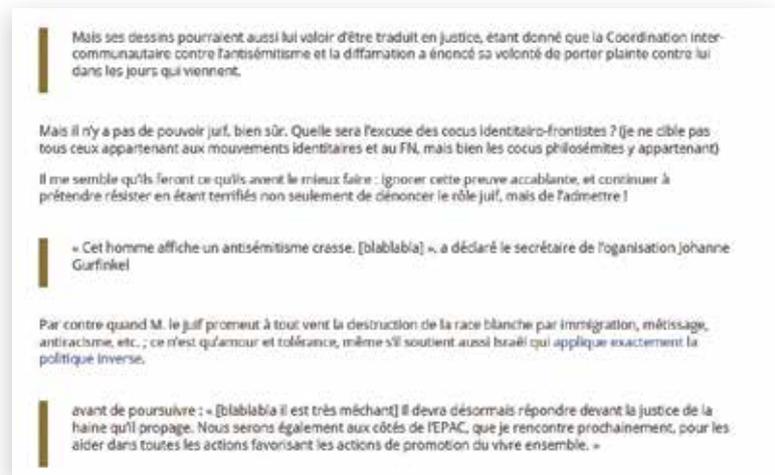
« Les budgets nécessaires pour assurer cette sécurité ont augmenté en conséquence. A Genève, on parle de plusieurs millions ». Explique le Secrétaire général. Chargé de coordonner la communication sur les questions sécuritaires pour les différentes communautés juives, il se réjouit que des discussions ouvertes aient régulièrement lieu avec l'Etat sur cette thématique. « Les échanges fonctionnent bien lorsqu'il s'agit de réévaluer un niveau d'alerte, par exemple, comme ce fut le cas en décembre dernier. » En revanche la position de l'Etat est insuffisante sur d'autres aspects: « Sa tâche s'arrête là où débute l'espace privé. Le problème est que certains de ces lieux sont d'utilité publique, comme les écoles juives. » Car contrairement aux pays voisins, les coûts de sécurité sont supportés exclusivement par les membres de communautés juives. « La Suisse n'a tout simplement pas l'habitude de traiter de besoins de sécurité spécifiques à certaines communautés. Mais les temps changent et les besoins s'accroissent. »

LES MILIEUX EXTRÉMISTES DÉVERSENT LEUR HAINE SUR LA CICAD

Simple sympathisants ou véritables activistes, on ne compte plus les fervents défenseurs de la thèse du complot et autre idéologies négationnistes et antisémites. Convaincus de l'existence d'une désinformation permanente des médias traditionnels qui tenteraient de manipuler, l'opinion publique, ces internautes se retrouvent dans les idéologies d'extrémistes.

Ils adhèrent à l'idée «du lobby juif», à celle de l'inexistence de la Shoah et ne perdent jamais une occasion de rappeler combien Israël est la cause unique des divers maux de la société. Un antisémitisme et un antisionisme exacerbés qui ne se limitent pas aux commentaires sur Internet. Parmi eux, certains ont pris pour cible la CICAD et déversent leur hostilité dès que l'association intervient dans la presse ou agit contre un antisémite. Des groupuscules connus de l'association. Florilège.

www.blancheurope.com, site neonazi défendant un nationalisme sans concession.



Article publié sur le site internet le 23 mai 2016 au sujet de l'affaire d'«Artiste mal pensant»

Les Dieudonnistes de Suisse

Groupe sur Facebook, soutien de Dieudonné.



Message posté le 11 janvier 2016 lors de la diffusion du communiqué de presse de la CICAD annonçant son stand d'information avant une représentation de Dieudonné à Nyon. (sujet page 20 de la Revue)



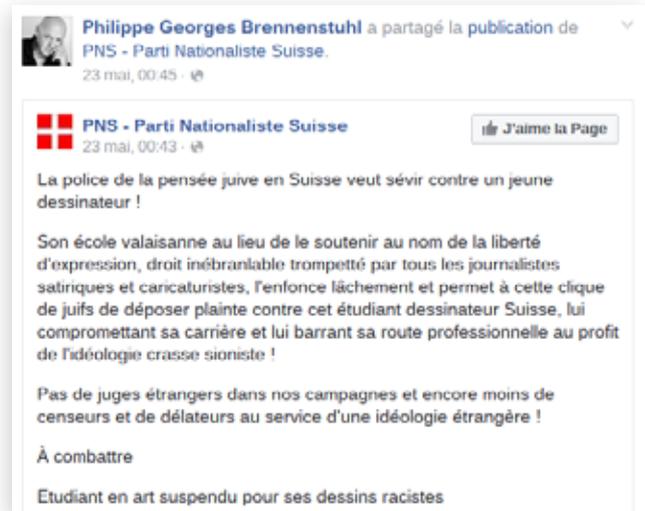
Message posté le 8 avril 2016 après une dénonciation pénale contre Claude Paschoud pour des articles négationnistes et antisémites publiés dans le Pamphlet.



Le Parti Nationaliste Suisse

Message posté le 9 avril 2016 visant particulièrement Me Grumbach, ancien président de la CICAD et en charge des dossiers judiciaires de la CICAD.

Philippe Brennenstuhl, militant nationaliste suisse, membre éminent du PNOS-PNS



Egalité et Réconciliation Suisse, groupuscule d'extrême droite



Malgré le titre sans équivoque du nouveau spectacle de Dieudonné (*En paix*), la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation [1] ne déroge pas à ce qui est devenu pour elle une tradition, voire un rituel, et va venir militer devant la salle de spectacle, le Théâtre de Marenz à Nyon, où l'humoriste à succès va présenter son dernier spectacle en date du 13 au 17 janvier.

Message posté le 23 mai sur la page publique Facebook de Philippe Brennenstuhl, qualifiant la CICAD de « *police de la pensée juive en Suisse* »

La Pravda, site d'information relayant des articles de la dissidence



Article publié sur le site *LaPravda.ch* le 30 avril 2016 sur la table ronde «complotisme et conspirationnisme» proposée sur le stand de la CICAD au Salon du Livre et de la Presse de Genève avec notamment Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général parmi les intervenants.

Exemple de Tweet à l'encontre de la CICAD



Posté le 22 mai 2016 par un internaute suite à la dénonciation et la plainte pénale de la CICAD contre «Artiste mal pensant»

REN-

CONTRE

&

DIA-

LOGUE



ELECTIONS FÉDÉRALES 2015: LES CANDIDATS ROMANDS FACE AU RACISME ET À L'ANTISÉMITISME

Abondamment sollicités et régulièrement interrogés sur une multitude de sujets politiques, les questions relatives au racisme, à l'antisémitisme et au « vivre ensemble » font cruellement défaut lors des débats politiques. En amont des élections fédérales d'octobre 2015, plus que jamais, il était nécessaire que la CICAD, tout comme en 2007, interpelle les « potentiels futurs élus » sur ces sujets sensibles au travers d'un questionnaire à remplir.

Les actes racistes et antisémites sont-ils suffisamment dénoncés par les responsables politiques ? L'antisionisme est-il une critique légitime de la politique israélienne ou une remise en cause du droit à l'existence de l'Etat d'Israël ? Le conflit israélo-palestinien influence-t-il leur vision sur les juifs de Suisse ? À ces questions, s'ajoutent celles plus générales sur la situation du racisme et de l'antisémitisme en Suisse. L'objectif de ce questionnaire est aussi de mesurer s'il existe une véritable volonté politique de lutter contre le racisme et l'antisémitisme et si ces responsables politiques estiment que tous les actes racistes sont suffisamment poursuivis.

18 questions envoyées aux 648 candidats identifiés parmi lesquels 319 ont répondu. Un taux de réponse de 49,2%. Une analyse complète et l'ensemble des résultats par canton, parti et candidat avec leur commentaire, sont sur le site internet de la CICAD. (www.cicad.ch) Les réponses obtenues ne manquent pas d'intérêt et permettent désormais aux électeurs d'affiner leur connaissance sur les candidats. Et pour la CICAD de dégager quelques enseignements:

- Plus de 66% des candidats estiment que l'antisémitisme n'est pas en augmentation en Suisse. Un résultat surprenant lorsque l'on met en parallèle le rapport de la CICAD dénonçant une augmentation de 79% des actes antisémites en 2014.
- 50% considèrent qu'il n'y a pas de risque élevé d'attentat contre la communauté juive. Une donnée qui ne reflète pas l'actualité en Europe ni la communication de l'Office fédéral de la police (Fedpol). Par voie de communiqué de presse, en date du 4 mai, il a estimé que selon la situation actuelle: « Ce sont en particulier des intérêts étrangers en Suisse, des organisations internationales implantées dans notre pays ou des installations et personnes d'origine juive qui peuvent, de cas en cas ou de façon permanente, être exposés à une menace accrue de la part de groupes terroristes ou extrémistes violents. »

- Mesurer la connaissance des candidats sur l'antisionisme comme forme contemporaine d'antisémitisme était également nécessaire. Il ressort que 46,7% des sondés considèrent l'antisionisme comme tel. Toutefois, plus de 23% estiment qu'il s'agit de l'expression d'une critique légitime de la politique israélienne. Cependant, il apparaît que des amalgames persistent.

D'autres éléments importants sont à relever:

- Il existe une véritable volonté de lutter contre l'antisémitisme (89,07%), même si selon 52,70% des sondés, les politiques publiques actuelles sont insuffisantes pour y répondre. 65,20% considèrent les outils de prévention inadéquats face à la propagation de message haineux à l'encontre de la communauté juive sur internet.
- À l'heure où des milieux de tous bords tentent de remettre en cause au nom d'idéologies plus ou moins « douteuses » la pertinence de l'article 261bis de notre code pénal, la question de son abolition ou de son durcissement méritait d'être adressée aux candidats. Ils sont pour la quasi-unanimité (90%) en faveur du texte actuel (48,9%) et/ou de son renforcement (41,10%).
- Les actions d'éducation et de sensibilisation en milieu scolaire sont des sujets cruciaux pour la CICAD auxquels les futurs élus montrent une forte sensibilité. Ainsi, pour 74,60%, il serait pertinent de mettre en place une journée de sensibilisation aux préjugés et attitudes antisémites dans les écoles. Près de 60% des candidats estiment que la réalisation d'un sondage pour mesurer le niveau de racisme et d'antisémitisme existant au sein des écoles en Suisse romande serait tout à fait approprié.
- Enfin, l'enseignement de la Mémoire de la Shoah reste un élément important à valoriser. Plus de 87% des candidats considèrent qu'il est toujours nécessaire de l'enseigner dans les écoles.

Ce sont là quelques éléments de réponses obtenus et disponibles en libre accès via une carte interactive consultable sur www.cicad.ch.

Les candidats ayant répondu au questionnaire de la CICAD se répartissent comme suit :



64 candidats ont répondu sur 117 contactés (soit 54.7%)



55 candidats ont répondu sur 112 contactés (soit 49.10%)



47 candidats ont répondu sur 88 contactés (soit 53.40%)



43 candidats ont répondu sur 90 contactés (soit 47.7%)



31 candidats ont répondu sur 71 contactés (soit 43.6%)



21 candidats ont répondu sur 39 contactés (soit 53.8%)



21 candidats ont répondu sur 54 contactés (soit 38%)



20 candidats ont répondu sur 38 contactés (soit 52.66%)



10 candidats ont répondu sur 25 contactés (soit 40%)



4 candidats ont répondu sur 7 contactés (soit 57.14 %)

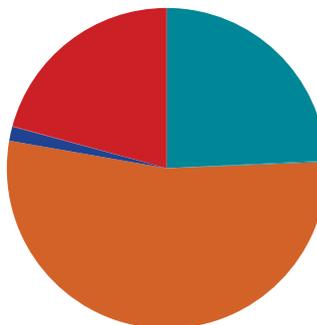


3 candidats ont répondu sur 8 contactés (soit 37.5 %)

Quant au taux de participation dans les cantons, il ressort que :

La majorité des réponses proviennent du canton de Vaud (124 réponses soit 38.75%) puis de Genève (78 réponses soit 24.37%). Les cantons de Fribourg, Valais et Neuchâtel obtiennent respectivement 54, 32 et 24 réponses soit un taux variant de 16.87% à 7.5%. Le canton ayant le taux de réponse le plus faible est celui du Jura avec 8 répondants (2.5%).

Que pensez-vous des actions de la CICAD ?



■ Sans opinion: 21% (63)
 ■ Très utiles: 24.33% (73)
 ■ Utiles: 53.33% (160)
 ■ Inutiles: 1.33% (4)

Commentaires de politiques

Guillaume Saouli, coprésident du Parti Pirate Suisse, candidat aux Etats et au Conseil national

« Les projets et les efforts de la CICAD sont importants et permettent de faire avancer la compréhension des problématiques liées à l'antisémitisme et au racisme. Il faut cependant veiller à ce que la diversité des communautés juives ne soit pas masquée par un amalgame fait dans le discours. La veille, la prévention et l'information que pratiquent efficacement la CICAD doivent continuer. »

Rolin Wavre, membre du Comité Directeur PLR Genève, candidat au Conseil national

« Les actions de la CICAD sont indispensables dans la mesure où elle sert de réveil par le signalement des actes qui pourraient ne pas être perçus par la société dans son ensemble. Son action est particulièrement pertinente concernant la situation en Suisse. »

Roger Deneys, Député au Parti socialiste Genève, candidat au Conseil national

« Bravo et merci à la CICAD pour son travail et ses réflexions. »

Catherine Buchet, UDC Vaud

« Ce questionnaire a été très bien conçu et le fait d'avoir mis des liens pour chaque réponse oblige à aller chercher l'information. La table ronde a présenté des candidats de qualité et fût très intéressante. Bravo pour son ou ses concepteur(s), j'y ai passé plus de 3 heures alors que mon temps est compté! »

Michèle Steiner, Parti socialiste valais, candidate au Conseil national

« Merci d'exister, pour remettre un peu de mémoire dans les esprits déviants et négationnistes. »

Romain Pilloud, jeune Parti socialiste vaudois, candidat au Conseil national

« Les buts et les actions de la CICAD sont à applaudir. Les engagements de chacun-e sur la question du racisme et de l'antisémitisme sont important-e-s. Rappelons que l'engagement dans sa vie quotidienne est le plus important et conduit au changement. Ce sont nos actions de tous les jours qui contribuent à l'acceptation des religions, des différences, et simplement au respect de l'autre. Pour un politicien, les actions du Parlement sont également importantes, et je suis persuadé qu'une majorité de la classe politique suisse actuelle est prête à s'engager en ce sens. »



« NOUS AVONS PRIS L'HABITUDE DE NOUS VOIR RÉGULIÈREMENT POUR ÉCHANGER ET ANTICIPER LES SITUATIONS COMPLEXES. »

ANNE-CATHERINE LYON, CONSEILLÈRE D'ETAT.

Lundi 26 octobre au Beau Rivage Palace de Lausanne, la CICAD organisait un after-work avec ses plus éminents membres vaudois. L'occasion pour les personnes présentes d'échanger sur les actions de la CICAD avec son Président, Alain Bruno Lévy, avant de rencontrer Anne-Catherine Lyon. La Conseillère d'Etat vaudoise qui soutient les divers projets pédagogiques de la CICAD ainsi que son Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, s'est prêtée au jeu des questions réponses pour expliquer comment l'éducation peut être un outil de lutte contre l'antisémitisme.

Pour la Conseillère d'Etat, la CICAD est bien plus qu'une interlocutrice. Véritable partenaire depuis de nombreuses années dans le Canton de Vaud pour l'ensemble de ses projets pédagogiques, *Anne Catherine Lyon a souhaité saluer la qualité des liens entretenus. « Nous avons pris l'habitude de nous voir régulièrement et d'échanger sur vos propositions pour les accueillir favorablement. »* Ravie d'apprendre que les enseignants vaudois sont les plus nombreux participants à la journée d'étude annuelle à Auschwitz-Birkenau, elle reviendra cependant sur l'attitude irrespectueuse de l'un d'entre eux en 2011, relayée dans les medias. *« Nous avons dû faire face dans le cadre d'une de ces journées d'étude au comportement inacceptable d'un enseignant vaudois qui a été licencié avec effet immédiat. »*

Après cette introduction, la Conseillère d'état a détaillé le plan d'actions mis en place dans son Canton pour éduquer les enfants à la tolérance, éveiller leur conscience et lutter contre l'antisémitisme dans les écoles. Un travail au quotidien qui pour cette dernière est identique à celui de la CICAD. *« Nous devons recommencer jour après jour. Il y a là une forme d'endurance, une volonté de poursuivre sur le long terme ces taches d'éducation. »* Le Plan d'Etude Romand (PER) signé par les Conseillers d'Etat a parmi les objectifs pédagogiques, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Une valeur partagée par l'ensemble des cantons romands comme le rappelle la Ministre. *« L'idée*

est de faire d'un enfant un citoyen qui puisse s'insérer dans la société. Dans les principes et finalités de l'école publique nous avons mis en premier le respect de la personne. L'école doit prendre en compte et rendre accessible les cultures et religions de l'ensemble des enfants afin de leur faire prendre conscience de leurs significations pour qu'ils vivent ensemble. L'école accompagne les enfants dans leur tâche éducative et leur permet de former leur jugement et personnalité mais elle doit compter sur les familles. Cela paraît évident mais ce sont des choses à affirmer. »

L'école développe en effet des programmes liés à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et transmet un certain nombre de messages lors des cours d'histoire. *« La connaissance des événements historiques tragiques du siècle dernier devraient permettre de ne pas répéter les actes du passé même si l'on sait que ce n'est pas toujours évident. »* Une transmission qui, selon Anne Catherine Lyon, pour ces jeunes générations paraît de plus en plus éloignée de leur réalité et qu'il est important d'alimenter par des témoignages pour marquer les esprits. Un travail réalisé par la CICAD qui a son plein soutien. *« Vous avez évoqué les témoignages des rescapés de la shoah dans les écoles. On sait la force d'un tel témoignage. Les jeunes sont transformés car tout à coup cela devient réalité. »*

Une mémoire historique qui au sein du plan d'étude a une place importante comme le stipule le Plan d'Etude Romand *« Une mémoire historique, source nécessaire d'une mémoire collective au service de l'humanité et qui permet de développer avec l'élève les valeurs d'humanisme et de solidarité avec les générations passées présentes et futures, de tolérance, de respect et de responsabilité envers autrui. »* Un texte porteur d'un certain idéal comme le reconnaît la Conseillère d'Etat qui se permet le temps d'un instant de douter de son application au quotidien de la part des enseignants. Elle conclura son discours par ces mots *« Nous devons participer à la mémoire collective de l'humanité dont chacun est autant détenteur que tributaire. »*



Alain Bruno Lévy, président de la CICAD et la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon



LA CICAD PRÉSENTE À LA « JOURNÉE SUR LA SITUATION DE LA MINORITÉ JUIVE EN SUISSE »

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2015, LA DÉLÉGATION DE LA CICAD COMPOSÉE DE SON PRÉSIDENT, ALAIN BRUNO LÉVY ET DE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JOHANNE GURFINKIEL, ÉTAIENT INVITÉS À PARTICIPER À LA JOURNÉE SUR LA SITUATION DE LA MINORITÉ JUIVE EN SUISSE À BERNE EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS ET DU CHEF DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DFAE, DIDIER BURKHALTER.

Invité à s'exprimer sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande, dans son discours, le Président de la CICAD, a tout d'abord présenté les missions et actions de l'association à l'ensemble de l'auditoire et des autorités présentes. La lutte contre l'antisémitisme et la préservation de la Mémoire de la Shoah sont des objectifs fixés par les communautés depuis sa création en 1991 et qu'il a souhaité rappeler. *« Nous agissons face à tout acte antisémite et nous avons une grande action de prévention. Nous sommes ravis d'apprendre que notre intervention trouve un écho au Conseil de l'Europe. Madame Maria Ochoa-Llido, responsable du Service de l'anti-discrimination et de la cohésion sociale auprès de la Direction de la dignité humaine et de l'égalité au Conseil de l'Europe, ne manquant pas de l'indiquer au cours de son intervention aujourd'hui. »*

Malgré ces nombreuses actions et une telle reconnaissance, Alain Bruno Lévy constate cependant qu'il reste beaucoup à faire face à la situation actuelle qui est alarmante. *« L'antisémitisme et ses manifestations sous toutes ces formes sont en forte augmentation. Cela a été le cas en 2014 et sans avoir les chiffres définitifs je peux malheureusement vous assurer que l'année 2015 connaîtra également une forte augmentation. »* Une analyse disponible avec la publication du rapport 2015 en mars dernier et qui recense l'ensemble des actes antisémites effectués en Suisse romande. L'occasion pour son Président

de rappeler que la CICAD travaille quotidiennement à analyser tous les actes et à accompagner les victimes.

Alors face à une telle situation comment agir ? Pour contrecarrer cette recrudescence, la CICAD intervient dans les médias, avec les autorités, avec la justice mais aussi par la prévention. *« Ce combat ne peut être uniquement au travers de la justice. Aujourd'hui il ne s'agit pas d'agir quand des actes ont été commis, il s'agit avant tout de prévenir. Ce que nous faisons depuis de nombreuses années avec nos actions pédagogiques telles que la journée d'étude à Auschwitz. Cela montre combien il est important de préserver la mémoire. Mais cette journée à elle seule n'est pas suffisante. Notre deuxième axe est la formation des enseignants grâce à notre séminaire annuel sur l'histoire de la Seconde guerre mondiale et la Shoah avec l'appui des Départements d'instruction publics romands. La CICAD a également une action citoyenne par sa présence au Salon du livre depuis 2014 qui nous permet de rencontrer plus de 100 000 visiteurs. »*

La recrudescence des actes en Suisse romande n'est malheureusement pas la seule préoccupation de la CICAD.

En conclusion, Alain Bruno Lévy a fait part de son inquiétude et des besoins d'optimisation de sécurité des infrastructures des communautés juives depuis les attentats de Paris et Copenhague. *« Il est essentiel d'avoir l'appui des autorités cantonales et fédérales aussi bien pour la lutte contre l'antisémitisme que la sécurité. Aujourd'hui c'est un thème majeur pour la CICAD. Il est essentiel que les pouvoirs publics interviennent pour condamner tout acte antisémite et permettent aux associations de défendre l'intérêt de la communauté. Nous souhaitons également qu'elles participent aux financements des infrastructures de sécurité. Ce sont des budgets très lourds que les communautés juives ne peuvent assurer seules. »*

Un sujet pris au sérieux par le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, qui dans son discours, a rappelé la nécessité pour les autorités et la société civile de s'unir et de renforcer leurs efforts de lutte contre l'antisémitisme.



Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, le président de la CICAD Alain Bruno Lévy et Martine Brunschwig Graf, présidente de la commission fédérale contre le racisme.

ÉVÈNE- MENTS



LA CICAD ET LE SALON DU LIVRE, UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT DANS LE TEMPS



SALON DU LIVRE 2016

LA CICAD A SU FAIRE DU SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE DE GENÈVE UN ÉVÈNEMENT INCONTOURNABLE POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE JUIVE. UN PARI RÉUSSI QUI LUI A VALU À NOUVEAU D'ÊTRE PRÉSENTE POUR LA 30^E ÉDITION DE CE RENDEZ-VOUS CULTUREL QUI ÉTAIT ATTENDU, DU 27 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2016. UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ, POUR S'INSTRUIRE MAIS AUSSI SE DISTRAIRE.

SOIRÉE INAUGURALE MERCREDI 27 AVRIL 2016

Présence exceptionnelle de Claude Lanzmann

L'homme n'est plus à présenter. Réalisateur reconnu internationalement pour son œuvre « Shoah » sorti en 1985, il est en 2016 le héros d'un film nommé pour l'oscar du meilleur court-métrage documentaire. Personne n'a su raconter avec tant de force la plus grande barbarie du XX^e siècle sans avoir recours à la moindre image d'archive. Claude Lanzmann qui a répondu à l'invitation de la CICAD pour être son hôte d'honneur, a en première partie de soirée dédié son livre « le Dernier des injustes » dès 17h30. Les visiteurs étaient venus nombreux rencontrer le réalisateur et échanger quelques mots avant de repartir avec leur livre dédié. Puis il a répondu aux questions de la journaliste Irma Danon



De g. à d.: Alain Bruno Lévy, Claude Lanzmann et Irma Danon

qui a souhaité tout comme l'auditoire comprendre ce qui avait motivé le réalisateur à créer cette œuvre et quel était aujourd'hui son ressenti quant à l'utilisation de son film dans le monde entier. Un échange captivant de plus d'une heure qui marquera l'ensemble des participants.

Le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, a lors de son discours rappelé les objectifs de la CICAD d'être présente au Salon du livre pour cette troisième année. « La CICAD veut montrer par sa présence au Salon du livre et par les nombreuses activités qui se dérouleront sur son stand que le judaïsme comme religion, éthique, culturelle, mode de penser et de vivre fait partie intégrante de la société libre et démocratique dans laquelle nous voulons tous prospérer. Les valeurs du judaïsme sont là pour contribuer à une société qui doit faire face aux nouveaux défis qui nous attendent dans cette période de crise identitaire aussi bien morale qu'économique.

Affirmer ces valeurs religieuses et morales pour assurer une société libre, respectueuse des droits de chacun est aujourd'hui un acte citoyen dans un monde qui ne doit pas céder aux idéologies radicales qui excluent l'autre, qui nient l'essence même de la vie. »





Participer au débat

Septante intervenants, suisses et internationaux, ont participé aux 14 tables rondes. Journalistes, historiens, responsables politiques ou religieux et artistes n'ont pas manqué de débattre de l'actualité.



De g. à d.: Christian Charriere Bournazel, Nicolas Hervieu, Frederic Krenc, Michel Gabuka, Emilie Cailleux



De g. à d.: Alain Bruno Levy, Lionel Baier, Marc Bonnant, Alexis Favre





De g. à d.: Christian Charriere Bournazel, Stephane Francois, Jean Paul Demoule, Irma Danon



De g. à d.: Claude Torracinta, Luc Van Dongen, Pierre Fluckiger, Joelle Fiss



De g. à d.: David Korn Brzoza, Jean Birnbaum, Henri Goldberg, Jacques Fredj, Marie Mercier



De g. à d.: Jean Corcos, Hassen Chalhourni, Lisa Serero, Marc Berrebi



De g. à d.: Erick Ackermann, Shana, Samuel et Alexia



De g. à d.: Stephanie Hodara El Bez, Herbert Herz, Martine Gozlan, Sabine Zeitoun



SALON DU LIVRE 2016



De g. à d.: Massimo Lorenzi, Brahim Nait Balk, Pascal Chobaz, Emilie Abt, Marc Joory



De g. à d.: Stephane Werly, Dominique Von Burg, Philippe A. Grumbach, Philippe Coen, Olivia Bennaim Selvi



De g. à d.: Oskar Freysinger, Ian Hamel, Jean Paul Rouiller, Patrick Vallelain



De g. à d.: Laurent Selvi, Annie Cohen Solal



De g. à d.: Johanne Gurfinkiel, Josephine Drai, Tal Bruttman, Rudy Reichstadt, Laurent Selvi



DES INTERVENANTS SÉDUITS PAR L'INITIATIVE



Joséphine Draï,
Actrice, humoriste et
chanteuse française

J'étais admirative de la démarche globale, très humaine. J'aime participer à de nouvelles expériences et de plus j'adore la Suisse! Que de bons arguments. Si en plus, cette action peut délivrer un message de paix, d'écoute et d'ouverture intellectuelle, cela me ravit. Et ce fut le cas sur place. Un échange, de vraies rencontres, un apport concret avec de réelles infos, nous avons «appris» des choses.



Claude Torracinta,
Journaliste et écrivain

J'ai apprécié la qualité de l'animation et le niveau des questions soulevées par le public lors de la table ronde à laquelle j'ai participé. J'ai également apprécié l'intérêt d'autres débats que j'ai pu suivre et, d'une manière générale, trouvé très riche la diversité des thèmes abordés dans l'ensemble des débats. Une réflexion utile.



Philippe Coen,
Président et Fondateur
de l'association
«Respect Zone»

Il est primordial de réfléchir ensemble comment combattre les phénomènes de haine. Le format proposé au Salon du livre est remarquable.



Massimo Lorenzi,
Rédacteur en chef RTS
Sport, radio,
tv, multimédia

J'ai participé à l'une des tables rondes parce qu'il ne faut jamais manquer une occasion de stimuler l'ouverture et la tolérance. J'ai eu du plaisir à y participer !



**Marc Bonnant,
Avocat**

Tout débat sur la liberté d'expression, son principe et ses possibles limites, est un débat essentiel. Toute réflexion sur ce qu'est la pensée et ses effets importe au premier chef. On ne combat que par la connaissance ; jamais par l'interdit.



**Jean-Paul Makengo,
Ancien Président
de la Coalition des villes
contre le racisme**

Je suis venu pour participer à la table ronde sur «Eduquer contre le racisme» car je suis un militant actif sur la question des droits humains. Ancien Adjoint au Maire à la ville de Toulouse, je me suis occupé pendant 6 ans des politiques de lutte contre les discriminations. A ce titre, j'ai présidé la Coalition des villes européennes contre le racisme. Je vous félicite pour l'initiative.



**Ian Hamel,
Journaliste**

Je travaille depuis de nombreuses années sur le terrorisme et j'ai publié en 2008 «L'énigme Oussama Ben Laden», livre préfacé par Alain Chouet, ancien numéro 2 de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), l'un des deux grands services secrets français. La vision suisse du dossier m'intéressait et j'ai d'ailleurs publié peu après la table ronde un article sur le site du magazine *Le Point* sur le livre de Jean-Paul Rouiller, « Le djihad comme destin. La Suisse pour cible? », évoquant la conférence qui s'est tenue sur le stand CICAD du salon du livre.



DES MODÉRATEURS ENTHOUSIASTES



Marc Berrebi du Comité de la CICAD, modérateur de la table ronde sur « le dialogue entre juifs et musulmans »

Le sujet du dialogue entre juifs et musulmans me touche particulièrement en tant que juif ayant grandi dans un pays musulman. Cette table ronde a été l'occasion de rappeler les causes des tensions mais aussi d'identifier des solutions, d'en évaluer les résultats et de parler de l'avenir. Cette table ronde a permis un échange riche en enseignements et en émotions. Les témoignages des personnes présentes dans la salle venaient compléter les discussions, avec en particulier le message d'un professeur qui disait qu'un élève lui avait confié qu'il n'avait compris la Shoah qu'en écoutant dans sa classe Ruth Fayon qui en était revenue vivante, et un autre message d'un homme qui disait qu'en tant que musulman, il remerciait l'Imam Chalgoumi pour son courage de s'opposer aux extrémistes et de parler de paix et de fraternité. En bref, c'était super. Merci !!

Emilie Cailleux, journaliste, modératrice de la table ronde « Génocide: justice et réconciliation nationale? »

J'ai répondu présente pour animer ce débat au Salon du Livre parce que la thématique proposée m'a particulièrement intéressée. Le sujet « Génocide, justice et réconciliation nationale » m'a semblé spécialement actuel et très ambitieux. L'exercice était stimulant intellectuellement, d'autant que les intervenants présents étaient tous hautement qualifiés pour prendre la parole. Le défi, l'importance de ce débat dans nos sociétés actuelles, la qualité des interventions ont rendu l'expérience très intéressante.



Joëlle Fiss, Chercheuse indépendante et consultante, modératrice de la table ronde « Les camps de réfugiés juifs en Suisse »

J'étais heureuse de modérer le débat sur les réfugiés juifs en Suisse pendant la seconde guerre mondiale. Au fond, je voulais explorer des questions complexes car il est difficile de concilier deux facettes contradictoires de la Suisse à cette époque : d'un côté, une Suisse humanitaire, qui reste démocratique et qui préserve l'État de droit malgré un contexte de guerre encerclant son territoire, et de l'autre côté, une Suisse qui martèle « la barque est pleine » et qui n'a peut-être pas été à la hauteur du défi humanitaire exceptionnel dans lequel elle a été plongée. Les intervenants se sont vraiment attelés à ces questions. On a discuté, entre autres, du contraste entre les directives et politiques adoptées à Berne – qui changeaient fréquemment – et la marge de manœuvre individuelle, qui pouvait apporter une réponse humaniste sur le terrain.



Ron Aufseesser, Ancien membre du Comité CICAD, modérateur de la table ronde « Éduquer contre le racisme »

« Éduquer contre le racisme » était bien évidemment intéressant et toujours d'actualité. La diversité des intervenants a permis d'aborder ce sujet « classique » sous différents angles (étatiques, culturels, scientifiques, etc.) ce qui a donné lieu à une discussion de très bon niveau, avec des échanges animés entre les participants. Il me semble que la plupart des spectateurs sont restés jusqu'à la fin du débat, ce qui est plutôt bon signe !



S'AMUSER ET APPRENDRE, UN JEU D'ENFANT !

La CICAD a proposé aux jeunes de 4 à 18 ans des activités éducatives, ludiques et créatives. Au total pas moins de 18 activités sur cinq jours leur ont été offertes.

Encadrés par des animateurs spécialisés, les enfants ont pu appréhender les stéréotypes, préjugés racistes, antisémites présents dans notre société mais aussi développer une réflexion critique sur ces phénomènes. Pour les plus créatifs, des ateliers de dessin leur ont été proposés avec deux planches de bande dessinée à compléter et en compagnie de deux dessinateurs. L'un d'eux, Franck Dumouilla, a participé à la réalisation de la Bande dessinée « *Préjugés : Histoires de l'antisémitisme à travers les âges* » édité par la CICAD et fait part de son ressenti. « *Au départ, j'avais participé à la BD sur les préjugés publiée par la Cicad. Quand on m'a proposé d'animer des ateliers BD sur le salon du livre, j'ai trouvé que c'était une continuité logique à cette démarche. Nous sommes tous confrontés aux préjugés, qu'ils soient d'un ordre physique, culturel, culturel ou autre. L'éducation, la transmission est également une des priorités importantes dans ma philosophie de vie. Les ateliers proposés par la CICAD alliaient cette transmission à travers le dessin sur un thème de grande valeur. C'est pour cela que J'ai dit oui pour cette aventure.* »



D'autres enfants ont pu apprendre et développer leur connaissance sur la Résistance juive, l'histoire de l'antisémitisme ou encore écouter le témoignage de Lieneke, petite fille juive hollandaise au récit poignant. Emmanuelle Wolf, animatrice de cet atelier témoigne « *Depuis longtemps l'association L'enfant et la Shoah s'interroge sur ce point noir de l'histoire et sur sa transmission aux plus jeunes. Comment, pourquoi, à partir de quel âge aborder ce sujet, sont les fils rouges de notre réflexion. Le matériel pédagogique que nous élaborons, seuls ou en partenariat, est le produit de ce travail. Il met en perspective ce fait historique et nous essayons d'emmener les élèves à mieux comprendre ce qui s'est passé et à en tirer des leçons pour améliorer le « vivre ensemble ».* Il m'a semblé que nous étions donc tout à fait en phase avec le travail mené par la CICAD. Le moment passé avec les enfants sur le stand autour des Carnets de Lieneke a, je l'espère, été riche pour la classe qui les a étudiés. En tout cas, cela a été un moment très fort pour moi. »

Enfin, le temps d'une après-midi, les plus petits sont venus écouter des contes qui abordent les thèmes de la différence et la connaissance de l'Autre. Une activité pour les plus jeunes qui a rencontré un franc succès.



Cuisiner en famille

Cette année le Salon s'est déroulé pendant Pessah ! Un thème culinaire tout trouvé pour la CICAD qui a fait découvrir au grand public ces spécialités sucrées mais aussi salées à l'heure du déjeuner chaque jour. En famille, le public a participé aux ateliers « des petites toques » présentés par Karine

Rivollet. L'occasion de cuisiner et d'expliquer les traditions aux enfants pendant qu'ils prépareraient des pâtisseries et des hallots. Pour les adultes des ateliers étaient également prévus comme celui sur la table du Chabbat en compagnie d'Eve Gobbi. Mais cette année la CICAD avait décidé, là encore, de marquer les esprits en proposant un moment convivial d'échanges avec un Chef étoilé. Claude Legras, 2 étoiles au guide Michelin et Meilleur ouvrier de France du restaurant Le Floris, a expliqué sa cuisine et a répondu aux questions des nombreux visiteurs venus déguster et apprécié ses mets. « *J'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux ateliers culinaires de la CICAD au Salon du livre pour différentes motivations et notamment de partager ma passion de cuisinier et d'aller vers les personnes.* » Un plaisir visiblement partagé tant la foule était venue nombreuse l'écouter.



Initiation à la calligraphie hébraïque

Cet atelier a fait découvrir l'alphabet hébraïque, tant pas sa dimension graphique que par le sens profond de ses lettres. Les participants munis de leurs plumes se sont essayés à cet art ancestral accompagnés par Shinta Zenker.



A chacun son livre de 7 à 77 ans

Plus d'une centaine d'ouvrages de références étaient proposés aux amoureux du Livre. Bandes dessinées, romans, livres de témoignages, ouvrages culinaires ou encore livres d'art, tous les genres littéraires étaient réunis à

l'espace librairie. Des séances de dédicaces ont également été organisées pendant toute la durée du Salon.



UNE OFFRE UNIQUE ET UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION

C'est une atmosphère unique dans laquelle porter notre message et notre action. Aller à la rencontre d'un public varié et intéressé par la variété de ce que nous offrons pendant quelques jours. Des débats, parfois animés et contradictoires, aux ateliers de dessin pour « vaincre les préjugés » ... sans oublier les ateliers de cuisine où se retrouvent une foule venue partager ensemble des mets traditionnels de la cuisine juive.

Ce sont ces moments d'échange et de partage qui me tiennent le plus à cœur. Ces instants où s'effacent les frontières pour ne laisser la place qu'à la curiosité, la culture, la connaissance et la bienveillance. Ce sont dans ces moments que je sens toute la portée et toute la justesse de notre action au sein du Salon du Livre.

La bataille que nous menons doit être féroce contre les antisémites, les négationnistes et tout autre groupe ou personne que la haine du juif obnubile. Elle doit également être exigeante sur le terrain de la culture, de la pédagogie et de l'échange ... comme un rempart contre l'ignorance qui accouche invariablement des préjugés et de la haine.



Laurent Selvi,
Vice-Président de la CICAD

Le stand de la CICAD au salon du livre, un rôle clé ! Si l'on vit dans un monde en réelle mutation idéologique et structurelle, nous ne pouvons et ne devons pas en rester les spectateurs inactifs !

Il est dès lors de notre responsabilité d'être proactifs, d'agir sur notre société pour tenter de la faire évoluer positivement. Comment ? La Cicad a ainsi voulu s'engager dans le chemin de l'ouverture, de l'éducation, de la discussion, du partage par le dessin mais aussi, par la culture (gustative également). Depuis 2014, date de la première présence de la CICAD au salon du livre, nous assistons à un tel mouvement de personnes, de professeurs, d'étudiants, du grand public et de jeunes que nous sommes convaincus de l'extrême utilité de notre présence à ce salon ! Des dizaines d'intervenants assis autour d'une table ronde nous feront partager leur avis en toute sincérité, des centaines d'enfants (déjà inscrits !!) pourront participer à l'apprentissage du sens des dessins avec nos dessinateurs et tout le monde pourra partager autour de nos dégustations culinaires !

Venir sur le stand de la CICAD c'est percevoir les messages et les méthodes de travail que nous utilisons pour informer, éveiller et sensibiliser le public sur les valeurs que notre société doit préserver, si l'on veut vivre demain dans une société que nous espérons ouverte mais respectueuse des valeurs de l'autre !



Jean-Marc Brunshwig,
Membre du Comité

Jamais deux sans trois : c'est avec un grand plaisir que la CICAD a pris à nouveau ses quartiers au Salon du Livre. Trois comme nos mots d'ordre : prévenir, conseiller et agir contre toute forme d'antisémitisme, par l'initiation et l'éducation. Petits et grands ont pu mettre la main à la pâte et se délecter de nos différents ateliers, qui leur ont donné du grain à moudre. Car bien souvent, de même que pour éviter les préjugés, il ne s'agit que d'un coup de main à prendre.



Sylvie Buhagiar Benarrosh

La CICAD au Salon en quelques chiffres...

COMMUNICATION

23'000 personnes ont consulté la page Facebook *La CICAD au Salon du Livre de Genève*

12'000 vues du clip de lancement

Programme consulté plus de **80'000** fois sur Facebook

3'000 brochures d'information et programmes distribués pendant le Salon

PARTICIPATION

90'000 visiteurs au 30e Salon du livre et de la presse de Genève

7'500 participants accueillis sur le stand de la CICAD

600 enfants ont participé aux ateliers « *Dessiner pour vaincre les préjugés* »

70 intervenants suisses et internationaux

PROGRAMMATION

14 tables rondes sur des thèmes mobilisant l'association

22 ateliers pédagogiques

2 Contes

5 ateliers de calligraphie

Plus de **150** ouvrages de référence

Une dizaine de séances de dédicaces

Remerciements

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR



FONDATION
EDMOND SAFRA

SACTA-RACHI Association

Ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes.

La réalisation de ce projet n'aurait pu se faire sans partenaires. La CICAD remercie l'ensemble des intervenants, orateurs, modérateurs qui se mobilisent pour cet événement exceptionnel.

Retrouvez l'ensemble de la programmation en images sur la page officielle Facebook *La CICAD au Salon du livre de Genève*, les interviews et vidéos des tables rondes sur la chaîne youtube *CICAD.ch* et d'autres informations sur www.cicad.ch, rubrique *La CICAD en action/Événement*

WE ARE EVENTS



www.eventsconcept.com

Events Concept SA - Rue des Sablières 5, 1217 Meyrin - +41 (0)22 939 17 17 - info@eventsconcept.com

PREMIER DINER CITOYEN DE LA CICAD

LA CICAD INAUGURAIT MARDI 19 AVRIL À GENÈVE SON PREMIER DÎNER CITOYEN. 350 CONVIVES ÉTAIENT RÉUNIS POUR ASSISTER À CETTE MANIFESTATION IMPORTANTE. UN LIEU PROPICE AUX ÉCHANGES POUR LES ÉVEILLER ET SENSIBILISER AUX PROBLÉMATIQUES SUR LESQUELLES LA CICAD SE MOBILISE. CET ÉVÉNEMENT A RASSEMBLÉ UN TRÈS LARGE ÉVENTAIL DE PERSONNALITÉS ET A MARQUÉ DÉFINITIVEMENT LES ESPRITS.

Des invités de marque

Nombre de personnalités avaient répondu présentes : les Conseillères d'Etat vaudoise, genevoise et neuchâteloise Mesdames Jacqueline de Quattro, Anne Emery-Torracinta et Monika Maire-Hefti; des Président(e)s de Grands Conseils genevois Jean-Marc Guinchard, neuchâtelois Veronika Pantillon; Ambassadeur de Suisse auprès de l'ONU Alexandre Fasel; Ambassadeur d'Israël en Suisse Yigal Caspi; responsables éducatifs, Secrétaires généraux de l'instruction publique, directeurs d'établissements scolaires; responsables politiques, députés et chefs de partis; représentants religieux, Grands Rabbins, Rabbins, Evêques, Pasteurs et prêtres; leaders économiques, chefs d'entreprise, représentants des médias, rédacteurs en chef, adjoints, chefs de rubrique et journalistes.



Alain Bruno Lévy, Président et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

Un évènement étonnant dans un environnement sur mesure

Pour ce premier dîner la CICAD a souhaité marquer les esprits par la programmation. Les invités ont ainsi été accueillis au son du corps des alpes tout en découvrant sur écran géant des paysages animés de six cantons romands. Une soirée riche et surprenante comme l'a expliqué Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général, au cours de son discours de bienvenue « 25 ans après la création de la CICAD nous voici réuni pour une soirée particulière qui illustre combien nous croyons à la vertu du dialogue. Nous avons le privilège d'accueillir des amis de toute la Suisse romande et au-delà. Pour ce premier rendez-vous citoyen, la CICAD a réservé une soirée riche par sa diversité et surprenante par son contenu. »



Trois films d'une dizaine de minutes ont ainsi été projetés sur cet écran à couper le souffle. Le premier centré sur les communautés juives de Suisse romande par l'intermédiaire de leurs responsables communautaires. Le second, plus politique, abordait les partenariats que la CICAD entretient avec les autorités et leur rôle en matière de prévention contre le racisme, l'antisémitisme et la discrimination. Sept Conseillers d'Etat romands se sont prêtés au jeu des interviews : Mesdames les Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Monica Maire-Hefti et Anne-Emery Torracinta et Messieurs les Conseillers d'Etat Pierre Maudet, Oskar Freysinger, Martial Courtet et Jean-Pierre Siggén. Le troisième film annonçait la participation de la CICAD au 30^e Salon du livre de Genève du 27 avril au 1^{er} mai 2016. La programmation riche et variée a ainsi été divulguée par le Comité d'organisation: Sylvie Buhagiar, Laurent Selvi et Jean-Marc Brunschwig.

Une confrontation à la réalité

La seconde partie de la soirée a tout autant surpris les convives de par son originalité et les messages véhiculés qui ne les ont pas laissés indifférents. Quatre performances scéniques du metteur en scène Alain Carré et ses acteurs ont ainsi illustré des cas concrets d'antisémitisme auxquels est confrontée la CICAD au quotidien et pour lesquels elle se mobilise. Si certains convives ont été interpellés par les propos entendus c'est qu'il ne s'agissait pas seulement de théâtre mais d'une bien triste réalité. Qu'il s'agisse d'un négationniste condamné, d'un enseignant, d'une twitteuse ou encore de Dieudonné, ces joutes verbales ont rappelé que l'antisémitisme est bien présent en Suisse romande et qu'il est essentiel de le combattre systématiquement.

Cette programmation innovante et originale s'inscrivait dans la stratégie de la CICAD qui a toujours opté pour une politique volontariste en faveur du dialogue et de la pédagogie, convaincue qu'un des fondements de l'antisémitisme et du racisme est l'ignorance. Un point que n'a pas manqué de rappeler Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD lors de

son discours. « Ce dîner citoyen me donne l'occasion de vous remercier d'avoir accepté notre invitation pour nous permettre de dialoguer. C'est par le dialogue que nous combattons toute forme d'exclusion et de discrimination et que nous gagnerons en efficacité afin de préserver ce qui fait la valeur suprême de notre pays, ses libertés et sa démocratie respectueuse de tous dans ses convictions. Nous devons développer un esprit de solidarité et d'ouverture en concrétisant ainsi le principe rappelé dans notre Constitution fédérale selon lequel la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. »

Au cours de son discours, Alain Bruno Lévy a également fait part des recommandations de la CICAD pour lutter contre l'antisémitisme.

Et face au climat d'inquiétude qui règne actuellement dans une Europe troublée par les attentats et meurtres, cette soirée revêtait une importance toute particulière.



Alain Carré, scénariste





De g. à d.: Elie Bernheim, Delphine et François Leven, Jessie Bernheim



De g. à d.: Gabriel Barrillier et Monica Maire-Hefti



De g. à d.: Solly et Madeleine Lawi et Olivier Cerdan



De g. à d.: Le scénariste Alain Carré et ses comédiens



De g. à d.: Olivier Marx et Jacqueline De Quatro, Doris et Marcel Cohen-Dumani



De g. à d.: Tristan Cerf et Jean-Maurice Kahn



De g. à d.: Anne-Emery Torracinta, Alain Bruno Lévy et Feryal Brunshwig



De g. à d.: Sandrine Salerno, Alain Bruno Lévy, Monica Maire-Hefti et Jean-Marc Guinchard



Nathalie Fontanet
Députée au Grand Conseil
du Canton de Genève

« MÊME SI NOUS SAVONS TOUS QUE L'ANTISÉMITISME EST LATENT, LES SKETCHS ET LES ILLUSTRATIONS ONT PERMIS DE NOUS CONFRONTER À LA TRISTE RÉALITÉ. CELA NOUS A AUSSI RAPPELÉ QUE VOTRE ACTION EST INDISPENSABLE. J'AI BEAUCOUP APPRÉCIÉ. »



Nicolas Roguet Délégué
à l'intégration, Bureau de
l'intégration des étrangers

« CE MOMENT M'A PERSONNELLEMENT BEAUCOUP MARQUÉ ET J'AI TROUVÉ LA CONCEPTION DE LA SOIRÉE D'UNE RARE INTELLIGENCE. JE ME RÉJOUIS D'INTENSIFIER NOTRE COLLABORATION ET D'APPUYER SUR L'ACCÉLÉRATEUR CAR LE TEMPS PRESSE. »



Michel Kocher, journaliste
RTSreligion, théologien,
Directeur de Médias-pro
(CER)

« MERCI POUR LE DÎNER CITOYEN. J'AI BIEN APPRÉCIÉ LES RENCONTRES, LES PRESTATIONS ET LE CLIMAT CONFÉDÉRAL. »



Les Conseillers d'Etat romands et la CICAD, un partenariat fructueux

Forte de son expérience, la CICAD a souhaité poursuivre son travail d'information et de sensibilisation en privilégiant la communication et l'échange avec ses différents interlocuteurs. C'est pourquoi, au cours de cette soirée, un film d'une dizaine de minutes a été diffusé aux participants. L'objectif était de mettre en images les partenariats qu'elle entretient dans le cadre de ses activités. Au travers d'exemples concrets dans les six cantons romands, le film met en avant le rôle des autorités en matière de prévention contre le racisme, l'antisémitisme et la discrimination et donne la parole à sept Conseillers d'Etat romands. Des entretiens disponibles sur la chaîne Youtube de la CICAD. Extraits.



Pour **Pierre Maudet**, Conseiller d'état genevois au Département de la Sécurité, la collaboration avec la CICAD s'est renforcée. *« Il y a plusieurs échelons de collaboration. Un échelon politique qui m'amène à rencontrer le Président et le Secrétaire général de la CICAD chaque année. A l'échelon plus opérationnel, il y a bien évidemment des rencontres plus régulières avec le chef de la police genevoise. L'ensemble de ces points me fait dire que nous avons aujourd'hui une très bonne collaboration. Nous avons raison politiquement de nous montrer strict à l'encontre de tout acte antisémite tels que des tags apparus dans les rues de Genève. Pour moi, la norme pénale anti raciste doit s'appliquer automatiquement. On ne doit pas laisser passer. »*



Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat genevoise en charge de l'Instruction publique et précédemment enseignante d'histoire est particulièrement sensible à la journée d'étude à Auschwitz proposée par la CICAD. *« Un projet à mettre en avant car c'est une belle occasion donnée aux enseignants, notamment d'histoire, de se confronter aux pires horreurs de l'histoire. J'en ai profité et je m'en rappelle très bien. On enseigne la Shoah mais d'être confronté aux lieux c'est très fort. Cette journée amène d'autres questions. Qui est responsable ? Celui qui donne l'ordre ou ceux qui ont participé aux mécanismes ? Qu'aurions nous fait si nous avions été dans ces circonstances-là ? On sait que les pires horreurs dans l'histoire sont commises aussi parce qu'il y a plein de gens qui restent passifs, qui regardent mais qui ne disent rien. C'est la mémoire collective des peuples. Sans histoire, on devient amnésique. Et quand on est amnésique, on peut être manipulé et commettre les pires choses. »*



Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat vaudoise, responsable du Département de la formation, fait part des nombreuses collaborations fructueuses faites avec la CICAD. Des actions soutenues depuis dix ans par son Département. *« Rencontrer la CICAD permet de s'assurer que l'enseignement est donné de manière complète. Les enfants sont des spectateurs attentifs de ce qui les entoure mais n'arrive pas toujours à décoder ce qui se passe. L'école est aussi là avec les enseignants pour leur expliquer. La situation actuelle est assez complexe mais il faut continuer de transmettre ces messages d'optimisme. »*



Oskar Freysinger, Conseiller d'état valaisan, Responsable de la formation et de la sécurité. « C'est un chapitre de l'histoire qui fait partie, que l'on veuille ou non, de l'histoire européenne et qu'il ne faut pas oublier. Pour cela, la collaboration avec la CICAD est fructueuse. Le matériel fourni et les témoignages offerts par la CICAD sont utiles et intéressants. »



Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat fribourgeois, Directeur de l'Instruction publique pour qui la collaboration avec la CICAD est particulièrement importante. « La CICAD nous permet de préparer les enseignants à la formation et l'information qu'ils transmettent aux élèves sur la Shoah. Les jeunes ont alors l'occasion de se rendre à Auschwitz avec la CICAD, de s'informer mais aussi d'apprendre à apprendre à transmettre cette information. Certains découvrant seulement en allant sur place, l'horreur des camps d'extermination. »



Martial Courtet, Ministre jurassien de la formation se sent concerné par la lutte contre l'antisémitisme et la diffamation. « Ce sont des thèmes importants aux yeux des enseignants, notamment par rapport aux questions historiques. Ils ont le souci dans les cours d'histoire d'évoquer ces questions de racisme en lien avec la Seconde Guerre mondiale. Leur donner la possibilité ainsi qu'aux élèves de se rendre à Auschwitz est essentiel. Ce sont des questions qui intéressent grandement les élèves. Il y a un réel intérêt de leur part. »



Monica Maire-Hefti, Conseillère d'Etat neuchâteloise, Responsable de l'éducation. « Nous entretenons des relations tout à fait ouvertes avec la CICAD, nous sommes ouverts à l'ensemble des propositions qu'elle nous fait. Concernant la présence de Dieudonné dans notre Canton, j'ai trouvé extrêmement intéressante la démarche de la CICAD car elle permet le débat. Aller à la rencontre des personnes qui trouvent un intérêt à se rendre à son spectacle et travailler par l'information est remarquable. Vivre ensemble c'est pour moi tolérer et respecter l'Autre dans sa différence. Il faut apprendre à vivre ensemble avec nos différences respectives. »

MÉMOIRE



«L'UTILISATION DE CES CAMPS D'EXTERMINATION COMME LIEU D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS SCANDALISE L'OPINION PUBLIQUE.»

JOHANNE GURFINKIEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CICAD

Invité à participer à l'émission « Forum » sur les ondes de la RTS, samedi 26 septembre 2015, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, débattait en compagnie d'Etienne François, historien et professeur émérite à l'Université Libre de Berlin sur la décision de la Ville de Dachau d'utiliser le camp de concentration pour accueillir des réfugiés. Une décision largement relayée dans les medias et qui a fait couler beaucoup d'encre. Derrière la polémique, se pose la question pour l'Allemagne de l'utilisation de ces lieux associés à la Mémoire du nazisme.

Une décision choquante pour le Secrétaire général de la CICAD, évoquant également un second projet identique au camp de Buchenwald « *il est essentiel d'opérer une distinction entre lieu de mémoire où des dizaines de milliers de personnes ont été exterminées et lieu d'histoire.* » « *La symbolique reste très forte entre l'histoire de toutes ces personnes déportées et exterminées et ces réfugiés hébergés à proximité de ce camp. Une symbolique forte pour toutes ces personnes qui souhaitent sauvegarder ce patrimoine historique qui est également vecteur de Mémoire mais aussi de vigilance. Une réelle réflexion sur la préservation de ces lieux est nécessaire. Sans oublier la question de la dignité humaine.* » Une décision qui pourrait se résumer uniquement à une opération de communication, pour Johanne Gurfinkiel, sans avoir réellement penser à l'accueil et la gestion de l'afflux massif de ces réfugiés. « *L'utilisation de ces camps d'extermination, avec toute la portée symbolique qui leur sont associée et la préservation de ce patrimoine de l'Histoire, scandalise et heurte beaucoup de gens.* »

Pour Etienne François, l'aspect pratique l'a emporté sur l'aspect mémoriel. « *On estime à un million d'étrangers qui vont venir en Allemagne dans les prochaines années, il faut bien les loger quelque part. Pour l'Allemagne, il s'agit prioritairement d'accueillir avec dignité ces personnes persécutées et qui viennent chercher l'asile...L'aspect mémoriel n'est pas absent. Les bâtiments concernés sont à l'écart du camp et étaient complètement à l'abandon. Cela fait seulement quelques années que leur réaménagement a été évoqué pour en faire un lieu d'exposition et ainsi agrandir l'espace du mémorial du camp de concentration de Dachau.* »

Autre cas évoqué, la rénovation souhaitée par la Ville de Nuremberg du Palais des Congrès qui autrefois a



accueilli les grandes cérémonies nazies. Une proposition d'embellissement du bâtiment qui là encore pose un problème. La ville ne souhaitant pas être accusée de glorification du nazisme. « *Il y a là une particularité allemande pour l'ensemble de ces lieux d'histoire et de mémoire. Chaque centimètre carré à Berlin est chargé d'histoire et de mémoire. Je comprends qu'en Allemagne cette question se pose systématiquement. Peut-on cependant dénaturer un lieu d'histoire ? De plus, sans lien direct avec la mémoire? Si l'on prend l'exemple du Château de Versailles, maintes fois utilisé pour des expositions, on ne va pas le dénaturer pour autant, cela reste un lieu porteur d'histoire.* » explique Johanne Gurfinkiel.

Un point de vue partagé par l'historien pour qui le débat est systématique en Allemagne dès que l'on évoque un lieu hérité du nazisme. « *Cela scandalise l'opinion allemande et aujourd'hui plus que jamais. Au-delà de leur dimension fonctionnelle, ces bâtiments ont une dimension symbolique. Dès que l'on souhaite les réutiliser il y a aussitôt débat. Je suis entièrement d'accord avec ce que disait Johanne Gurfinkiel, l'opinion publique allemande est extrêmement sensibilisée et en alerte à ces questions.* »

BANALISATION DE LA SHOAH

UNE JOURNALISTE DU QUOTIDIEN ESPAGNOL EL MUNDO SOUS COUVERT «D'HUMOUR» COMPARE UNE JOUEUSE DE TENNIS SUISSSE À UNE GARDIENNE DANS LES CAMPS D'AUSCHWITZ ET BERGEN-BESLEN. UN PROPOS QUI SUSCITE L'INDIGNATION GÉNÉRALE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU PAYS.

On peut imaginer la Suisse « dans le rôle d'Irma Grese, gardienne dans les camps d'Auschwitz et Bergen-Beslen, célèbre pour fouetter les prisonniers jusqu'à la mort ». Explique une journaliste pour décrire le style de jeu de Timea Bacsinszky, l'une des meilleures joueuses de tennis au monde après un match. Avant de poursuivre « après sa victoire en demi-finale face à Ivanovic, elle a balancé quelques coups de raquette qui ont mis l'Espagnole en difficulté. Et il n'y rien d'étonnant à cela. Bacsinszky joue un tennis rude, mais efficace. Si brutal qu'il n'est pas difficile de l'imaginer – peut-être aussi à cause de son physique de matrone aryenne – dans le rôle d'Irma Grese, gardienne dans les camps d'Auschwitz et Bergen-Beslen, célèbre pour fouetter les prisonniers jusqu'à la mort.»

Un commentaire qui n'est pas passé inaperçu. Devant l'indignation de nombreuses personnes, la journaliste s'est finalement répandue en excuse et a retiré son texte publié en ligne sur le site du quotidien. Contactée par 20minutes en Suisse, la journaliste ne semble pas comprendre combien de tels propos sont inacceptables et offensants et participent à la banalisation de la Seconde Guerre mondiale et la mort de millions de Juifs exterminés dans les camps.

Un commentaire qui scandalise Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. «Je suis effaré par la virulence des propos, parfaitement intolérables. Comment un individu, de surcroit journaliste, bénéficiant d'une grande maîtrise du verbe, peut se laisser aller à de telles injures sans en mesurer les conséquences? Banalisation de l'histoire, en particulier celle de la Seconde guerre mondiale, banalisation de la violence des mots... Et de poursuivre « L'explication fournie me glace! Une réaction navrante, à la lecture de commentaire: «Je n'avais pas l'intention du tout d'offenser Timea». Timea aura peut-être pris ce commentaire pour un compliment. Mais de qui se moque-t-on? Je rappelle pour la bonne forme qu'il s'agit d'un texte, pensé et écrit avant d'être publié. Pour la suite, il appartient désormais aux protagonistes: sportifs et rédaction du journal de faire entendre leur voix face à cette déplorable affaire».

Une affaire qui est loin d'être exceptionnelle mais qui reflète une réalité. On ne compte plus le nombre de dérapages similaires dans les medias pour traiter des sujets d'actualité.



© Site internet 20 Minutes

« COMMENT UN INDIVIDU, DE SURCROIT JOURNALISTE, BÉNÉFICIAIRE D'UNE GRANDE MAÎTRISE DU VERBE, PEUT SE LAISSER ALLER À DE TELLES INJURES SANS EN MESURER LES CONSÉQUENCES? BANALISATION DE L'HISTOIRE, EN PARTICULIER CELLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, BANALISATION DE LA VIOLENCE DES MOTS... »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

NUIT DE CRISTAL À GENÈVE

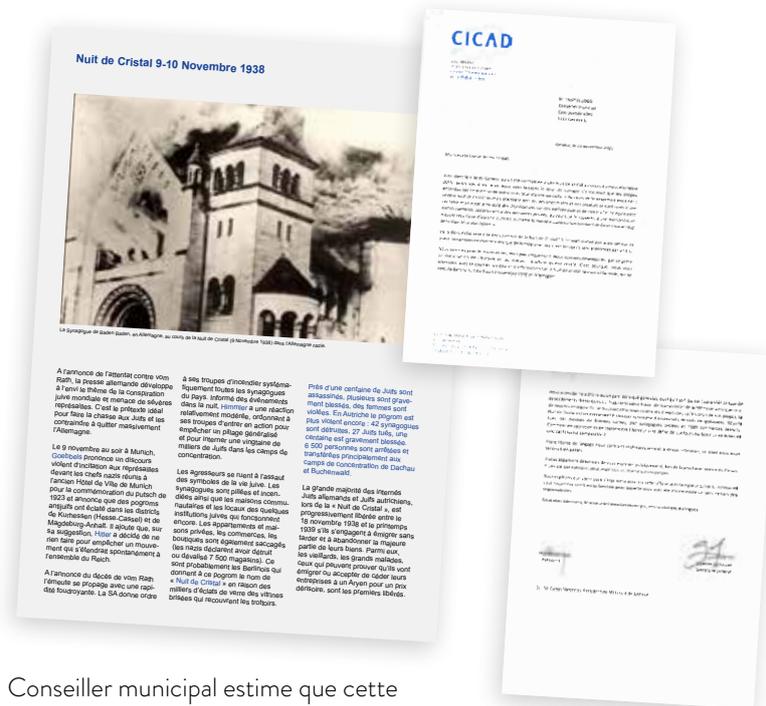
UN ÉLU DU MCG COMPARE LORS D'UNE SÉANCE AU CONSEIL MUNICIPAL UNE MANIFESTATION POUR LE CENTRE CULTUREL L'USINE À LA TRISTEMENT CÉLÈBRE NUIT DE CRISTAL DU 9 NOVEMBRE 1938, OÙ DES MILLIERS DE COMMERCES JUIFS FURENT SACCAGÉS ET DES CENTAINES DE JUIFS TUÉS PAR DES SECTIONS D'ASSAUT NAZIES. DES PROPOS QUI ONT OUTRÉ L'ENSEMBLE DE LA CLASSE POLITIQUE, À RAISON.

« Au cours de la désormais tristement célèbre Nuit de Cristal du mois d'octobre dernier, des anarchistes et des casseurs se sont livrés à une véritable mise à sac ainsi qu'à des déprédations sur des édifices publics de notre Ville. » Des propos tenus par Thomas Zogg, élu MCG, et entendus par l'ensemble des Conseillers municipaux présents lors d'une séance plénière le 10 novembre 2015. Si aucune sanction immédiate n'a été prise par le Président du Conseil municipal, Carlos Meideros également MCG, l'affaire a été rendue publique. Et pour cause. Un tel massacre historique ne peut être utilisé comme argument pour parler d'une manifestation défendant le centre culturel l'Usine.

Les vives réactions entendues de la part de la classe politique en ont fait écho. Tandis que la Maire Esther Alder fait état d'une comparaison « *totale hors contexte et inadmissible* » et d'une « *banalisation de réalités historiques* » qui ne peut être passée sous silence, un Conseiller municipal du Parti socialiste a préféré sur son blog divulgué l'affaire en évoquant un « antisémitisme » latent. Informée rapidement de cette situation, la CICAD a d'une part écrit au Conseiller municipal pour lui expliquer ce qu'était réellement la Nuit de Cristal, document à l'appui et d'autre part lui demander de revenir sur ses propos lors de la prochaine séance du Conseil municipal. « Nous avons peine à croire qu'un parti politique genevois, quel qu'il soit puisse cautionner ce type de débordements rhétoriques qui fragilisent notre travail de transmission de la Mémoire ainsi que celui de tous les enseignants se trouvant désormais contraints d'expliquer, qu'en dépit de votre propos, la Nuit de Cristal est un événement historique synonyme d'assassinats, de viols et de spoliation. Comment transmettre l'horreur si le défilé de quelques hurluberlus éméchés et vindicatifs lui est comparable ? »

En réponse à ces demandes et réactions, le

Article paru dans
Le Courrier,
3 décembre 2015



Conseiller municipal estime que cette accusation est entièrement fautive. Il reconnaît avoir fait une « *comparaison excessive* », mais ajoute n'avoir voulu blesser personne. Mais l'affaire n'en restant pas là et devant l'indignation générale, le Président du Conseil municipal à la séance suivante a lu une lettre du Conseil administratif revenant sur l'affaire, se disant choqué, tout en rappelant l'aspect historique et les atrocités commises durant cette nuit de novembre 1938. Quant à la Maire Esther Alder, au nom de l'Exécutif, elle demande au Bureau de prendre position en séance plénière.

Le Conseiller municipal sera finalement réprimandé par les cadres de son parti. La CICAD contacté par Le Courrier expliquera qu'elle dénonce une banalisation « *scandaleuse qui dénote de l'inculture d'un élu* », mais qu'elle ne va pas jusqu'à l'accuser d'antisémitisme « *une accusation qui risque d'accentuer l'incompréhension générale* » conclut Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général.

Une affaire qui démontre une nouvelle fois combien le travail de sensibilisation de la CICAD est essentiel pour dénoncer toute banalisation de la Shoah. Une inculture et une banalisation de l'histoire regrettable de la part de nos élus.

Genevoise

Une équipe **locale**,
une banque internationale

Notre équipe genevoise de gestion de fortune est à l'image de notre région : tout à la fois à taille humaine et disposant d'un vaste réseau international, résolument tournée vers l'avenir tout en restant attachée à ses racines.

UBS Switzerland AG
35, rue des Noirettes
1227 Acacias
Tél. 022 375 75 75



25 NOVEMBRE 2015: 203 ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS SE RENDENT À AUSCHWITZ-BIRKENAU

LA CICAD ORGANISAIT SA 16^E JOURNÉE D'ÉTUDE, MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015 AU CAMP D'EXTERMINATION D'AUSCHWITZ-BIRKENAU AVEC 203 ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS DES SIX CANTONS ROMANDS ET EN PRÉSENCE D'ELISABETH BAUME-SCHNEIDER, MINISTRE DE LA FORMATION, CULTURE ET DES SPORTS DE LA RÉPUBLIQUE ET DU CANTON DU JURA.

1. RESCAPÉES DE LA SHOAH, ELLES ACCOMPAGNENT LA CICAD DANS LES ÉCOLES

« Parler pour ceux qui ne peuvent plus le faire ou qui n'ont pas pu » c'est le leitmotiv de Noëlla Rouget et de Paulette Angel-Rosenberg, rescapées de la Shoah. Elles s'associent au programme de la CICAD en allant à la rencontre de plus de 300 élèves et professeurs pour partager leur vécu. Ces rencontres s'effectuent dans le cadre de séances préparatoires à la journée d'étude.

Paulette Angel-Rosenberg, déportée au camp de Drancy

Madame Paulette Angel-Rosenberg a partagé avec plus d'une trentaine d'élèves de l'Institut Florimont son témoignage dans les moindres détails, confrontant petit à petit les élèves à la politique de « déshumanisation » établie par les nazis. L'auditoire a vécu, le temps de son témoignage, son adolescence en tant que Juive dans une France sous occupation. Un récit bouleversant pour cette jeune génération qui a étudié ce pan sombre de l'histoire avec leur professeur. Plus qu'un complément de cours, les élèves entendent alors, avec un tel témoignage, les atrocités commises par les nazis.

Après avoir fait un rapide historique de cette époque, Madame Angel-Rosenberg évoquera avec passion son arrestation avec sa sœur, dénoncées aux nazis par ses passeurs alors qu'elles allaient traverser la ligne de démarcation, sa séparation avec sa famille restée à Angoulême et son emprisonnement jusqu'au camp de Drancy. Au cours de son témoignage, elle fera part aux élèves de ses nombreuses interrogations durant cette période. Parmi elles, une question revenant sans cesse au cours de sa déportation « Pourquoi nous, Juifs ne pouvions nous pas être libres, qu'avions-nous fait ? », tout comme ce sentiment lancinant de n'être pas « comme tout le monde »



dans cette France divisée en deux. Pendant plus de deux heures, Paulette Angel-Rosenberg partagera cette tragique expérience de vie, un moment bouleversant mais qui restera gravé dans l'esprit de ces jeunes âgés de 18 à 19 ans qui l'ont longuement applaudie.

« Un moment très intense pour les élèves. » comme l'explique Christophe Ruiz, professeur de physique chimie à l'Institut Florimont avant de poursuivre « Après avoir discuté avec les élèves à froid pour avoir un retour plus constructif, il s'avère qu'ils ont particulièrement été touchés par le récit de Madame Paulette Angel. En effet, c'est une chose de lire des documents, et c'en est une autre d'écouter un témoignage vivant d'une personne ayant vécue ces atrocités. Le récit fut riche d'informations et particulièrement précis au niveau des dates. Certains élèves eurent des difficultés à contenir leur émotion et furent « suspendus aux paroles de Madame Paulette Angel » tant elle y mettait de l'intensité. C'est un discours difficile mais indispensable afin de transmettre aux générations suivantes ce qu'il s'est réellement passé. Je trouve que c'est une excellente façon de préparer cette journée du 25 novembre. »



Madame Angel s'est également rendue au Collège Champittet. Gilles Page, professeur de français livre ses impressions « Nous étions près de 80 personnes environ à l'écouter. Personnellement, j'ai beaucoup apprécié les qualités oratoires ainsi que la sincérité et la valeur morale évidente du témoignage de Mme Angel. J'ai ressenti sa parole si chargée de mémoire et d'émotion comme une affirmation de vie et d'humanité contre la violence et la mort. Nos jeunes élèves présents ont semble-t-il beaucoup apprécié son témoignage également; ils ont, m'ont-ils rapportés, été captés par son art de raconter son expérience, mais aussi par ses prises de position très affirmées contre la barbarie nazie, et son implication émouvante dans son témoignage ».

Noella Rouget, Résistante et déportée au camp de Ravensbruck



À plus de 95 ans, Noella Rouget, continue de susciter l'admiration de ceux qui ont l'opportunité de l'écouter. Cette ancienne résistante et amie de la nièce du général de Gaulle a rencontré une centaine d'élèves et enseignants de l'École Moser puis de l'École internationale.

Elle témoigne de l'abomination concentrationnaire face à un auditoire fasciné. Dans les moindres détails, elle raconte sa résistance dans une France sous occupation nazie en distribuant des tracts ou en livrant des armes, puis son arrestation par la Gestapo qui la conduira dans un premier temps en prison et au camp de concentration. « Je n'étais plus que le 27240 Stück du convoi des 27 000 de Ravensbrück pour les Nazis. » Noëlla Rouget fait alors revivre aux élèves l'appel dans le froid et la nuit avec l'interdiction de bouger pendant des heures, les rationnements de nourriture, les multiples souffrances psychologiques et physiques infligées par ses bourreaux et les rares moments entre déportées à l'abri des nazis pour prier et se donner du réconfort. Elle sera libérée en 1945 avec 300 autres femmes lors d'un échange avec des prisonniers allemands. Des explications qui retiennent toute l'attention de l'auditoire pendant plus d'une heure et demie.

Une rencontre qui a marqué tant les enseignants que les élèves en témoigne Ronn Alastair, enseignant en physique à l'École internationale « Mes élèves étaient très intéressés. Une personne racontant de tels événements aura toujours plus d'impact que la lecture d'un livre. Je reste fasciné par le récit de Mme Rouget, de ses expériences. Les élèves sont restés attentifs tout au long de son témoignage. » Sa collègue Beatrice Hoesli,

enseignante en Arts visuels, poursuit « J'ai été très touchée par son témoignage. Ce moment restera certainement un des instants inoubliables de ma vie, car Madame Rouget a parlé avec force, calme, précision, droiture, décrivant l'inimaginable avec des mots simples, directs. Pas de haine, ni d'esprit de vengeance, mais une volonté de garder en vie la mémoire des faits, et de transmettre la vérité aux générations futures. Sa volonté aussi longtemps que possible de témoigner de toutes ces horreurs est impressionnante, car l'on ressent ce besoin vital de partager ce vécu avec les jeunes gens d'aujourd'hui, les adultes de demain, pour que ces horreurs ne se reproduisent jamais. » et son collègue Stephen Preece, enseignant en art, de conclure « nous nous sentons à présent l'obligation morale de transmettre son histoire. »

« La venue de Mme Rouget au sein de notre école est toujours extrêmement appréciée par nos élèves. Ils aiment avoir la chance de rencontrer cette femme extraordinaire dont le courage, l'optimisme et la force sont inspirants. Cette rencontre est pour chacun d'entre eux l'occasion de faire face à une histoire vivante racontant les moments sombres de l'histoire à travers le témoignage d'une rescapée. Ils ont donc conscience de leur chance non seulement d'entendre Mme Rouget mais aussi de pouvoir lui poser de nombreuses questions dans un dialogue où il n'existe pas de mauvaises questions; c'est un espace de parole libre qui leur permet de devenir à leur tour porteur d'une mémoire puisqu'ils ont eu l'occasion de parler autour d'eux du témoignage dont ils avaient bénéficié. Nous ne saurions dire à quel point nous sommes reconnaissants de pouvoir partager une telle expérience qui a captivé l'ensemble des élèves et leur a permis de mieux encore saisir ce qu'ils peuvent lire dans une livre d'histoire. »

Gaëlle Raboud, enseignante de français et de philosophie à l'École Moser



2. LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Visite de Birkenau

« Pour nous enseignants, cette journée à Auschwitz revêt une très grande importance et contient un double objectif. Le premier étant bien évidemment celui de faire que nos élèves participent à ce «devoir de mémoire». Faire de cette journée un moment fort de leur vie de jeunes adultes responsables en rendant hommage aux victimes de la Shoah. Les enseignants ont de toute évidence leur rôle à jouer dans la transmission de cette mémoire.

Le deuxième objectif est pédagogique. Et il s'agit cette fois d'un «travail de mémoire» qui doit être fait. La visite d'un camp ne peut se suffire à elle-même, elle doit s'insérer dans un projet pédagogique et doit être accompagnée d'une démarche de recherche, de mise en contexte, afin d'appréhender au mieux et dans sa globalité la politique d'extermination nazie, de l'antisémitisme au meurtre de masse jusqu'à la mise en œuvre de la 'solution finale'.

Raphaël Berny, enseignant au Collège du Léman

« L'ampleur: tout en restant abstraite, la grandeur de Birkenau m'a aidé à concrétiser les chiffres. »

Moroni Tanja, enseignante au CRER

« La visite à Auschwitz fut une expérience profondément troublante. Nous avons marché à travers les ruines des chambres à gaz de Birkenau, et des rangées sur rangées de hangars dans lesquels ont été entassés ces personnes dans des conditions si déplorables qu'aucune description ne pourra jamais leur rendre justice. »

Catherine, École Internationale de Genève, camp de La Châtaigneraie



3. CÉRÉMONIE DE RECUEILLEMENT



L'ensemble des participants se retrouve devant la stèle honorant la mémoire des disparus pour écouter les discours du Président de la CICAD, de la Ministre jurassienne en charge de la Formation, Culture et des Sports de la République et du Canton du Jura et de trois représentants religieux. Ce moment de partage et de rassemblement a résonné pour chacun comme un appel à la vigilance et au nécessaire travail de Mémoire.



Irénée Haniss, Pasteure de l'église protestante de Genève, Elisabeth Baume-Schneider, Ministre jurassienne en charge de la Formation, Culture et des Sports de la République et du Canton du Jura, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, Lionel Elkaim, Rabbin Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud, Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD et Nicolas Glasson, Abbé, Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

« Prendre la parole ? Se taire, on pourrait en ressentir l'envie, y être tenu, tant on est perdu devant et dans ce lieu. Mais le silence est-il plus supportable ? Je ne le crois pas, le silence nous enferme, nous met en solitude et nous avons tant besoin les uns des autres pour éveiller notre humanité devant et dans ce lieu. Alors en parler, chaque fois, le rappeler, le placer en mémoire et devant la conscience, avec amitié et ténacité, quand on est ailleurs, parce que la mémoire est en nous au service de notre devoir. Alors en parler un peu, quand on est à Auschwitz, devant et dans ce lieu, parce qu'à Auschwitz la mémoire est là, tout autour de nos regards, figée dans des installations, des objets dérisoires, dans le quotidien, mais témoins de l'horreur et qu'on doit regarder. La mémoire est là avec nos larmes, notre malaise profond, la question du pourquoi, la question de notre humanité, de notre brutalité, de notre bestialité aussi. »

Elisabeth Baume-Schneider,
Ministre jurassienne en charge de la Formation, Culture
et des Sports de la République et du Canton du Jura

« Dans la période que nous vivons, Auschwitz doit nous inspirer pour lutter contre toute forme d'idéologie, de dogmatisme, de totalitarisme politique ou religieux pour nous élever contre tous ceux qui aujourd'hui terrorisent le monde, préférant la mort à la vie. Au nom de toutes celles et de tous ceux qui ont été emportés dans l'abîme de l'histoire et dont les cendres ont été dispersées, balayées par les vents sur cette plaine, engagez-vous pour un monde meilleur de tolérance et d'ouverture car chacun est responsable de l'avenir de l'humanité auquel il faut continuer à croire malgré Auschwitz. Ce sont les victimes qui vous le demandent, Mobilisez-vous pour l'avenir d'un monde meilleur en refusant le néant et en marchant vers la lumière. »

Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD

« Ensemble, enseignants et élèves, Juifs et non-Juifs, croyants ou non-croyants, nous avons brisé le rythme de notre quotidien de notre vie pour venir ici, dans ce sinistre lieu qui ne respire que la mort et la désolation. Nous avons osé venir sur ce lieu devenu à jamais le témoin de la honte humaine par excellence. En foulant de nos pieds cette terre condamnée à ce que plus aucune vie ne puisse désormais y germer, nous gravons notre mémoire, notre conscience d'êtres humains doués d'un libre arbitre, arrachant un fragment de ce lieu pour l'emporter dans nos

cœurs. Nous avons pris le temps d'observer, de ressentir, de nous imprégner de tous nos sens, de nous efforcer de vivre ne serait-ce qu'une journée, mais authentiquement, ce que des milliers et des milliers d'êtres uniques ont subi ici.(...) Ce que nous avons vu aujourd'hui, nous amènent à répondre à cette question: Comment une horreur pareille a-t-elle pu être réalisée ? »

Lionel Elkaim, Rabbin Communauté Israélite
de Lausanne et du canton de Vaud

« Garder vivante la mémoire de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants qui connurent l'indicible horreur de l'extermination c'est lutter aujourd'hui contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance, quels que soient les lieux d'où nous venons, et c'est poursuivre cette lutte inlassablement, dans tous les lieux où nous vivons. Honorer leur mémoire, nous le pouvons, en étant dans ce monde des porteurs et porteuses d'espérance, de ceux et celles qui, portés par un souffle sans cesse renouvelé (ce souffle créateur qui dans la tradition biblique s'appelle « ruah ») s'engagent à être porteurs et porteuses de vie dans toutes les situations mortifères – et elles sont nombreuses - de notre monde. »

Irénée Haniss, Pasteure de l'Église protestante de Genève

« Dans chaque génération se lèvent des hommes et des femmes que nous pouvons appeler des prophètes. Ce sont des personnes qui, mieux que leurs contemporains, perçoivent les mouvements qui mènent le monde; ils ont une perception plus vive, une conscience plus vive de ce qui se trame en réalité derrière ce qui apparaît visiblement. Durant la dernière guerre mondiale l'abbé genevois Charles Journet a été l'un de ces prophètes qui dénonça avec virulence le drame qui se déroulait dans le lieu que nous visitons. Ce qui s'est passé alors suscita en lui le besoin d'étudier le mystère du Mal. Après la guerre il visita le camp de Majdanek près de Lublin. Ce qu'il en rapporte correspond bien à ce que nous vivons ici aujourd'hui: «Dehors, c'est le soir, le soleil qui baisse se voile dans un nuage rose. Un grand silence sur la plaine polonaise. A quelques pas devant moi la lourde cheminée carrée, en briques, construite par les prisonniers eux-mêmes, domine l'édifice; elle monte dans le ciel comme une sorte de clocher. »

Nicolas Glasson, Abbé,
Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg



4. AUSCHWITZ I ET SON MUSÉE

«Ce fut une expérience très émouvante pour moi ayant des membres de ma famille qui ont vécu durant cette guerre. C'était un bon moyen d'acquérir plus de connaissances sur ce qui s'est passé à cette époque. C'était émouvant de voir où les gens restés et dans quel genre de conditions ils vivaient. Ce qui m'a profondément choquée c'est de voir la salle pleine d'images avec les noms des personnes, leurs emplois, la date à laquelle ils sont venus ici et la date à laquelle ils sont morts. Ce fut effrayant parce que la plupart de ces personnes n'ont pas survécus plus de 2 mois, et chacun d'entre eux avaient sa vie et sa famille. Je suis très reconnaissante d'avoir eu l'opportunité d'une telle expérience.»

Isabella, École Internationale de Genève,
campus de La Châtaigneraie

«Je retiens de cette journée détaillée le processus d'extermination mais aussi le devoir de mémoire et de témoigner.»

Yvan Kalezic, enseignant d'histoire



«Un tel voyage ne laisse personne indemne. Être face-à-face avec une des plus grandes abominations humaines vous change, vous fait cogiter, réagir. L'intensité et la force du choc émotionnel ressenti en dit long sur la particularité du lieu, dont l'atmosphère pesante nous fait rentrer intimement dans l'univers de ces camps de l'horreur. Si émotionnellement ce voyage est une épreuve, il permet de voir la face la plus sombre de l'Histoire de l'Homme. Aller à Auschwitz c'est accepter une mission, une mission de transmission. Témoigner pour ne pas oublier, pour que la folie et la haine ne puisse plus atteindre qui que ce soit aujourd'hui.»

Arthur, Institut Florimont



«Lorsqu'on entre dans ce camp de concentration qui a marqué l'Histoire, le sentiment de vide nous envahit tout entier. Malgré cette visite détaillée, on ne saura jamais ce que ces gens ont réellement enduré. Pour ma part, cette journée sera marquée aussi par les nombreux objets conservés, notamment les valises des arrivants, les chaussures d'adultes ou d'enfants, les lunettes et enfin les cheveux des prisonniers... Cette expérience est finalement nécessaire et essentielle, pour le devoir de mémoire, afin de ne jamais reproduire de tels actes.»

Linnéa, Collège du Léman



« Nous avons vécu une journée d'une rare intensité. La qualité de la visite proposée est remarquable avec un guide toute en finesse dans le propos, nous laissant nous imprégner de l'ambiance, tout en veillant, avec sobriété et bienveillance à enrichir notre compréhension de cette page si sombre de l'histoire récente de la communauté humaine. Il est vital de nous rappeler que tant d'enfants, de femmes et d'hommes ont été massacrés, supprimés par le seul fait d'appartenir à une communauté particulière ou d'exprimer leur résistance. Je suis révoltée à l'idée qu'aujourd'hui encore on ose affirmer que la solution finale n'existait pas, alors que des millions de Juifs, de Tziganes, d'Homosexuels, de Handicapés, ou d'autres minorités encore, ont été humiliés et exterminés de manière méthodique.

Ce voyage est une expérience unique, à valoriser afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de vivre des moments qui nous ne laissent aucunement indifférentes. Lorsque l'avion s'est posé à Genève, je me sentais plus forte et plus vulnérable à la fois, enrichie d'un devoir de Mémoire mobilisateur.



*Elisabeth Baume-Schneider,
Ministre de la Formation, Culture et des Sports de la
République et du Canton du Jura*

ECOLE MOSER
GENÈVE | NYON | BERLIN

NOUVEAU
SECTION BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
DÈS LE 9ÈME DEGRÉ HARMOS

RENSEIGNEMENTS : **TÉL. 022 860 80 80**

www.ecolemoser.ch



27 JANVIER 2016 UNE MÉMOIRE TOUJOURS VIVANTE

EN CE 27 JANVIER 2016, JOURNÉE DE LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE ET DE LA PRÉVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET EN CETTE PÉRIODE PARTICULIÈREMENT INQUIÉTANTE, LA CICAD EST PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉE. LE TRAVAIL DE MÉMOIRE REVÊT UNE GRANDE IMPORTANCE POUR RAPPELER COMBIEN LES TRAGÉDIES DU PASSÉ DOIVENT ÉCLAIRER NOTRE PRÉSENT ET NOTRE FUTUR.

La communauté internationale commémore en ce jour les 71 ans de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. En participant à l'impérieux travail de Mémoire, en direction notamment de la jeunesse, la CICAD rappelle qu'il est plus que jamais essentiel de lutter contre l'oubli et la négation de ces crimes dont ont été victimes des millions de personnes. Une mission à laquelle, elle s'attèle quotidiennement par de nombreux programmes tels que la journée d'étude à Auschwitz, les témoignages de rescapés dans les écoles, la production de matériels qu'elle met à disposition des enseignants, etc....

Initié en janvier 2013 à Genève, le séminaire de formation continue pour les enseignants est devenu un programme attendu. Les 1^{er} et 2 février 2016, il se tiendra à Fribourg pour la première année. Soucieuse de développer son offre de formation auprès des enseignants sur l'histoire de l'antisémitisme et la Shoah, c'est une véritable réflexion sur les méthodes d'enseignement que l'association propose. La Shoah et l'antisémitisme expliqués par des historiens et pédagogues de renom pour approfondir leurs connaissances sur le processus d'extermination des Juifs en Europe et la politique nazie avec un éclairage particulier sur la Suisse et notamment Fribourg.

Par ailleurs, la CICAD tient à saluer plusieurs initiatives importantes:

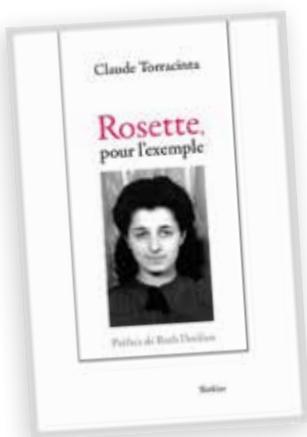
Le dévoilement de la plaque commémorative rappelant le rôle du bâtiment scolaire de l'école des Crottes durant la Seconde Guerre mondiale au Parc des Crottes. Cette plaque rappellera que des écoles à Genève ont été transformées en camps de triage pour les réfugiés pendant la Seconde guerre mondiale. Cette manifestation est l'aboutissement de plusieurs années de démarches et de rencontres réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik pour obtenir pour la première fois en Suisse une plaque commémorative.

Le livre « Rosette, pour l'exemple » de Claude Torracinta.

Menacée d'arrestation en France, Rosette Wolczak franchit la frontière suisse le 24 septembre 1943. En raison de son âge et conformément aux directives fédérales, cette adolescente juive doit être accueillie. Or, le 16 octobre, elle est refoulée pour raison disciplinaire et avoir « outragé les mœurs ». Arrêtée par les Allemands, elle est déportée à Auschwitz. Claude Torracinta a voulu comprendre les raisons d'une décision arbitraire que rien ne justifiait. Il a mené



Claire Luchetta-Rentchnik et Alain Bruno Lévy, au parc des Crottes lors du dévoilement de la plaque commémorative



l'enquête en Suisse, en France et en Allemagne et a retrouvé dans les archives les fragments d'une vie dont le destin tragique s'est joué à Genève en octobre 1943. Victime de l'antisémitisme de certains militaires et de la rigueur avec laquelle était appliquée la politique fédérale à l'égard de ceux qui tentaient de trouver refuge en Suisse, Rosette a droit à réparation. Septante-deux ans après sa disparition, ce livre lui rend justice.

Exposition Auschwitz-Birkenau Project du 11 au 2 février 2016 à l'école internationale de Genève

Depuis de nombreuses années l'Ecole internationale de Genève est partenaire de la CICAD et s'associe à la journée d'étude à Auschwitz-Birkenau. En novembre 2015, parmi les professeurs participants, Stephen Preece enseignant en art a souhaité inscrire cette journée dans un projet pédagogique. Après avoir écouté le témoignage exceptionnel de Noëlla Rouget, il a souhaité transmettre ce message d'humanité.

« J'ai souhaité mettre en place un projet éducatif pour amplifier les cris de ceux qui ont souffert et l'expliquer à un public aussi large que possible. Ces travaux sont une contribution personnelle afin que ce travail soit éventuellement exposé aux côtés de ceux des étudiants. » Les œuvres sont peintes avec du bitume et en utilisant la térébenthine pour le diluer.



En cette journée pour honorer la mémoire des disparus, la CICAD rappelle le nécessaire combat contre le négationnisme et l'ignorance. Plus que jamais et en cette journée de Mémoire, il appartient à chacun de se souvenir et de se mobiliser contre l'antisémitisme et autres propagateurs de haine.



Stephen Preece, enseignant en art et Madame Rouget lors de l'inauguration de l'exposition.



COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA

SAMEDI 9 AVRIL 2016 AVAIT LIEU À VERNIER, LA 22^E JOURNÉE DE COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA. UNE JOURNÉE POUR RAPPELER QU'IL EST ESSENTIEL DE LUTTER CONTRE LE NÉGATIONNISME DU GÉNOCIDE DES TUTSIS ET DE PROTÉGER LEUR MÉMOIRE. LA CICAD, REPRÉSENTÉE PAR SON VICE-PRÉSIDENT LAURENT SELVI, ÉTAIT PRÉSENTE POUR RÉAFFIRMER SON SOUTIEN.

Pour Laurent Selvi, Vice-président, témoigner de la solidarité de la CICAD à Ibuka est une évidence. Les deux associations partagent des missions communes pour lutter contre l'oubli, le négationnisme et préserver la mémoire des victimes de génocide. Un partage que n'a pas manqué de rappeler le Vice-président lors de son discours devant plusieurs centaines de personnes venues se recueillir et partager ce moment emplit d'émotion.

« Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble le génocide des Tutsis au Rwanda il y a 22 ans. Soyez assurés de l'indéfectible solidarité de la CICAD qui se tient comme chaque année à vos côtés en cette journée de recueillement. Même s'il est toujours douloureux d'évoquer ces événements, il est de notre devoir de les rappeler pour lutter contre l'oubli et la désinformation.

Car, chers Amis, nous avons un ennemi pernicieux et dangereux en commun: le négationnisme. Vous le savez dans votre chair, tout comme nous... un génocide est une monstruosité qui se décline en deux tentatives d'extermination : la volonté d'extermination programmée et appliquée de tout un peuple Puis la volonté d'extermination de la vérité historique et de la mémoire

Si nous sommes là à vos côtés depuis de nombreuses années c'est aussi pour nous associer à votre combat contre le négationnisme. A nos millions de victimes, nous devons protection de leur mémoire et transmission de leurs histoires et de leur martyre.

La négation ou la minimisation de génocides, comme celui des Tutsis du Rwanda ou celui des Juifs d'Europe paraît impensable. Et pourtant elle existe ... et se développe. Elle puise ses forces dans la même haine qui a animé les auteurs de ces génocides et se nourrit des mêmes fantasmes et des mêmes outrances. Elle perverti l'histoire et ses souffrances et utilise tous les moyens pour reprendre son fiel.

Alors comment lutter contre le négationnisme ? comment empêcher que ne s'installe des contre-vérités historiques ?



Comment faire justice aux victimes deux fois meurtries ... par les armes et les mensonges ?

La justice, en plus de dire le droit, doit dire les faits.

Mais nous savons que les processus judiciaires sont parfois très longs...quand ils aboutissent... Certains responsables de la Shoah, qui eut lieu il y a plus de soixante-dix ans, ne sont passés que très récemment devant les tribunaux, et d'autres ne seront jamais jugés.

Combien de procès menés contre les criminels qui ont massacrés plus d'un million de Tutsis entre avril et juillet 1994 dans des conditions qui défient l'entendement ? une poignée à peine ...

Et que dire du combat de nos amis arméniens depuis un siècle ... pour faire reconnaître au compte-goutte le génocide dont ils furent victime et ce face au révisionnisme d'état.



Et encore faut-il que les lois permettent à la justice de s'exprimer ... En Belgique, lors de ces journées de commémoration il y a quelques jours, les rescapés ont lancé un nouvel appel pour la pénalisation des propos négationnistes anti-Tutsi. Alors que des génocidaires rwandais ont été, à deux reprises déjà, jugés et condamnés par la Cour d'assises de Bruxelles, les attaques de négationnistes sur le sol belge ne peuvent pas donner lieu à des poursuites judiciaires. Un paradoxe dénoncé par la section belge Ibuka et que nous saluons ici.

Et aujourd'hui, à l'heure de la communication instantanée partagée par des millions ... qui prend la peine de s'assurer de la véracité des informations et de leur origine ? L'anonymat protège les négationnistes et leurs mensonges. Qui poursuivre ? Google, Facebook et tous ces géants du web ? Et même s'il existe des moyens de bloquer l'accès aux données négationnistes chez les grands hébergeurs, ces mesures ne sont jamais définitives et ne règlent pas le problème.

Le travail des associations telles qu'Ibuka et la CICAD sont essentielles pour combattre ceux qui par ignorance ou par haine, propagent mensonges et contre-vérités. Nos actions doivent s'inscrire dans un travail inlassable d'éducation, de sensibilisation et d'information ... Mais aussi dans la dénonciation et la lutte systématique contre les propos et les actes révisionnistes et négationnistes ... Par la transmission, enfin, de la mémoire et par la commémoration de ces événements tragiques ... comme nous le faisons ensemble aujourd'hui.

Pour protéger et perpétuer la mémoire des victimes de génocides, il est essentiel de conserver les témoignages. Ces récits... et ceux des survivants... aussi douloureux soient-ils, doivent à jamais rester gravés la mémoire vive de l'humanité.

La CICAD et les communautés juives de Suisse romande jamais n'oublieront les souffrances dont le peuple Tutsi fut victime ... et jamais nous ne resterons silencieux face aux individus et aux groupes qui chercheraient à minimiser ou à remettre en cause la réalité des souffrances inhumaines imposées à des peuples dont le seul crime est d'exister. »

Plusieurs personnalités étaient également conviées à prendre la parole. Monsieur Michel Gabuka, Président Ibuka Suisse, S.E M François-Xavier Ngarambe, Ambassadeur du Rwanda en Suisse, Monsieur Thierry Apotheloz, Maire de Vernier et Monsieur Nejdeh Khachatourian, Président de l'Union Arménienne de Suisse.



LE PLUS JEUNE RESCAPÉ DE BUCHENWALD RENCONTRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE

ILS ÉTAIENT PLUS DE 80 ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS SUSPENDUS AUX LÈVRES DE M. BERTRAND HERZ MARDI 24 MAI À L'ÉCOLE INTERNATIONALE. CE RESCAPÉ DE LA SHOAH, ÂGÉ AUJOURD'HUI DE 86 ANS, A LIVRÉ UN TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL SUR SON ADOLESCENCE EN TANT QUE JUIF FRANÇAIS SOUS OCCUPATION NAZIE ET SON VÉCU CONCENTRATIONNAIRE À BUCHENWALD.

Né en 1930 dans une famille juive française à Paris, il se réfugie à Toulouse lorsqu'en 1942 la persécution des juifs est mise en place par le régime nazi et avec la collaboration de Vichy. Pensant être à l'abri, il sera dénoncé par des collaborateurs et arrêté avec sa famille par la Gestapo le 5 juillet 1944. Transporté avec son père dans un wagon à bestiaux avec des opposants au régime nazi et des résistants, il est à 14 ans le plus jeune déporté de France de Buchenwald. « *Un camp de la mort lente* » comme il le décrit où les détenus sont obligés de travailler. « *Après 4 mois passés dans un des baraquements placés sous quarantaine, je suis amené à travailler de force pour monter des ailes d'avion au sein du Kommando de Niederorschel douze heures par jour. Nos conditions de vies étant très dures, mon père mourra d'épuisement et de maladies. Le 27 janvier 1945, je deviens le plus jeune déporté du camp.* » le 1er avril 1945, sentant la fin de la guerre approchée, les nazis l'obligent avec l'ensemble des déportés à faire une marche de la mort de 80 kilomètres jusqu'au camp de Buchenwald. Bertrand Herz sera libéré le 11 avril 1945, par l'armée américaine. Seul rescapé de sa famille avec sa sœur détenue à Ravensbrück, il refera sa vie en France sans parler de ce vécu concentrationnaire pendant plus de 45 ans. « *Une reconstruction nécessaire* » comme il le dira à l'auditoire fasciné par son histoire.



Les élèves ont montré un intérêt particulier pour ce témoignage, curieux d'en apprendre davantage. Parmi les questions, les conditions de survie dans le camp ont fait partie des thèmes abordés tout comme les retrouvailles avec sa famille mais aussi sa volonté de rester silencieux pendant 45 ans et sa détermination à présider pendant plus de 16 ans le Comité International de Buchenwald. Les enseignants également subjugués n'ont pas manqué de réagir après la séance comme en témoigne Ellena Mart, enseignante de géographie « *Ce genre de témoignage est essentiel pour notre enseignement auprès des jeunes. Il rend réel ces événements historiques horribles sur lesquels nous sommes amenés à fermer les yeux. Il leur permet également de développer, notamment, de l'empathie envers les autres. Pour nous, à l'École Internationale, ce témoignage fait partie d'une discussion plus large sur les génocides et les Droits de l'Homme. Nous avons décidé d'inclure ce témoignage dans notre programme car nos élèves sont éloignés de tels atrocités. Les exposer à cela, leur permet de développer leurs convictions personnelles. Cet extrêmement bénéfique. Merci encore une fois de nous permettre d'avoir cette expérience.* »

Une rencontre qui se termina par une dédicace de M. Bertrand Herz de son livre « *Le Pull-Over de Buchenwald* » paru il y a un an.

Mais devant la résurgence de l'antisémitisme, il décide de s'impliquer dans le travail de mémoire et devient Président du Comité International de Buchenwald en 2001. A ce titre, il accueille en 2008 à Buchenwald le Président américain Barack Obama et la Chancelière allemande Angela Merkel, accompagnés d'Elie Wiesel autre déporté de ce camp. Bertrand Herz est un des rares Citoyens d'Honneur de Weimar, titulaire de l'Ordre du Mérite de l'État libre de Thuringe et Chevalier de la Légion d'Honneur en France.



CONSERVER LA MÉMOIRE POUR MIEUX LA TRANSMETTRE

EN 2009, LA CICAD RÉALISAIT UN FILM DOCUMENTAIRE INTITULÉ « DES RÉCITS CONTRE L'OUBLI. MÉMOIRES CROISÉES, DES RESCAPÉS TÉMOIGNENT ». UN PROJET VISANT À PÉRENNISER LES RÉCITS DES RESCAPÉS DE LA SHOAH AVANT QUE LES DERNIERS TÉMOINS NE DISPARAISSENT. LA CICAD POURSUIT CE PROJET EN RENCONTRANT D'AUTRES RESCAPÉS.

Nombre de témoignages recueillis et leurs noms

Trois rescapés aux destins croisés durant la Shoah. Paulette Angel, Kurt Salomon et Jacob Simon ont accepté de témoigner, face caméra. Ce sont ainsi dix rescapés qui ont accepté de livrer leur récit afin de participer à la transmission de la mémoire de la Shoah.

L'enfant caché

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Kurt Salomon est caché en Belgique. A 5 ans, en 1941, il doit porter l'étoile jaune à Bruxelles. Puis il est mis en quarantaine durant 4 semaines, dans une cage et nourrit uniquement de biscuits. Ses parents décident de le faire baptiser et de le cacher comme ses frères et sœurs au couvent d'Audherghem, en Belgique. Neuf mois plus tard, ils sont transférés en France, dans les Ardennes. Dénoncés aux nazis, ils échapperont à la déportation grâce aux résistants qui intercepteront le courrier. A la fin de la guerre, libérés par les Américains, Kurt Salomon et sa sœur retrouvent leurs parents.



Rescapée du camp de Drancy

Paulette Angel-Rosenberg est née en 1928 dans une famille juive française de 5 enfants. Elle évoque son arrestation avec sa sœur, dénoncées aux nazis par ses passeurs alors qu'elles allaient traverser la ligne de démarcation pour aller vivre en zone libre, sa séparation avec sa famille restée à Angoulême et son emprisonnement jusqu'au camp de Drancy.



Rescapé du camp d'Auschwitz

Jacob Simon est d'origine roumaine, né en Transylvanie en 1928. Déporté en 1941 avec sa mère et ses sœurs, il vit dans un ghetto de Roumanie. En 1942, il est arrêté puis déporté à Auschwitz. Sélectionné comme une de ses sœurs pour travailler, il échappera à la mort et sera avec cette dernière les seuls survivants de sa famille. Forcé de travailler pendant 4 ans pour les nazis entre la Pologne et l'Allemagne, il est déporté dans plusieurs camps avant de rester à Buchenwald en Allemagne. Il est libéré avec l'arrivée des américains en 1945.

EDUCA- TION



DES ENSEIGNANTS FRIBOURGEOIS EN SÉMINAIRE AVEC LA CICAD

Lundi 1^{er} février 2016 débutait au Collège Saint-Michel de Fribourg et pour deux jours, le séminaire de formation de la CICAD destiné aux enseignants. Un programme initié en 2013 mais qui pour la première année était proposé dans le Canton de Fribourg en partenariat avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS).

C'est avec un vif intérêt pour la Seconde Guerre mondiale et la Shoah qu'une trentaine d'enseignants, principalement d'histoire, ont souhaité participer à ce séminaire de formation. Historiens et chercheurs de renom sont venus partager leur savoir sur le nazisme, la Shoah en tant que phénomène humain, la Suisse et la Seconde Guerre mondiale ou encore l'histoire de la communauté juive de Fribourg. Un programme riche et de qualité qui propose aux enseignants d'aborder ces sujets en classe avec d'autres outils pédagogiques et explications didactiques.

Après Genève et Vaud, cette 4^e session s'est tenue à Fribourg. En ouverture de cette formation, Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, a insisté sur l'importance particulière de ces séminaires : *« La CICAD a pour mission de lutter contre l'antisémitisme et toute forme de discrimination. C'est en optant pour une approche pédagogique qu'elle entend aider les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche. Eux-mêmes sensibiliseront les jeunes générations. 70 ans après la Shoah, il devient difficile de l'enseigner. Pourtant il est important de rappeler l'histoire, rappeler ce que fut l'histoire des juifs en Suisse et dans le monde. Rappeler la Shoah, c'est aussi rappeler ce que furent les mécanismes qui menèrent à l'exclusion, à la discrimination et finalement à la Guerre. Aujourd'hui des théories complotistes, antisémites mais aussi islamophobes ne cessent de se développer. Il est plus que jamais essentiel de poursuivre ces formations pour lutter contre ces phénomènes. »*

« CE FUT UN SÉMINAIRE DE TRÈS GRANDE QUALITÉ RÉUNISSANT D'ÉMINENTS SPÉCIALISTES ET QUI RESTE DE LOIN UNE TRÈS GRANDE OPPORTUNITÉ POUR LES ENSEIGNANTS. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD



Accompagnés par Patrick Vallélian, Directeur des publications de Sept.info, historien et enseignant de formation, une trentaine d'enseignants ont été plongés dans le vif du sujet dès le début de la formation. En rythmant les échanges entre intervenants et enseignants, il a également apporté son éclairage sur ce sujet ; lui-même spécialiste de ces questions. Tout au long de la journée, le public conquis, issu des divers degrés d'enseignement, n'a pas hésité à échanger avec ces spécialistes après les avoir écoutés et leur donner des clés de compréhension sur ces thématiques difficiles.

François Piccand, Chef de service de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, a tenu à saluer la CICAD pour ce premier séminaire fribourgeois tout en soulignant la grande satisfaction des participants. Pour Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, ces deux jours de formations sont essentiels. *« Chaque année la CICAD souhaite donner l'opportunité aux enseignants de rencontrer ces experts et de leur apporter des connaissances supplémentaires sur ces sujets avec un certain nombre d'outils qu'ils pourront utiliser avec leurs élèves. Nous souhaitons remercier les autorités fribourgeoises qui nous ont accordées leur confiance. L'actualité nous rappelle plus que jamais combien l'antisémitisme est une réalité qu'il faut combattre. Pour y faire face, la CICAD se mobilise au quotidien sur le terrain. Le travail d'enseignement, d'acquisitions de connaissances va de pair avec la lutte contre la discrimination. Le complotisme, que nous avons abordé au cours de ces deux jours, est aussi dans les écoles une réalité qui nous préoccupe. Certains adolescents, victimes de cette propagande, deviennent porteurs de ce message. La CICAD entend travailler avec les enseignants pour gérer ces problématiques et les aider. »*

Forte de son succès, cette formation sera proposée en 2017 aux enseignants valaisans.

« JE ME SUIS INSCRITE AU SÉMINAIRE POUR AVOIR LA CHANCE D'ENTENDRE DES EXPERTS EN LA MATIÈRE ET DE RAFRAICHIR MES CONNAISSANCES. »

Jeanne F., enseignante d'anglais et d'histoire au Collège de Gambach à Fribourg

« JE CHERCHAIS UN APPROFONDISSEMENT SCIENTIFIQUE ET DES PISTES POUR L'ENSEIGNEMENT. EN CE SENS, LES THÉMATIQUES CHOISIES SONT TRÈS BIEN. ET L'HISTOIRE LOCALE EST TOUJOURS INTÉRESSANTE À ABORDER AVEC DES ÉLÈVES. »

Sandro C., enseignant de français et d'histoire au Cycle d'Orientation de Pérolles à Fribourg



« INTÉRESSÉ PAR LE SUJET, JE RECHERCHAIS DES OUTILS POUR ENSEIGNER LA SHOAH ET POURSUIVRE LA RÉFLEXION SUR LA TRANSMISSION DE CETTE MATIÈRE. »

Nicola C., enseignant d'histoire au Gymnase de Sainte Croix

« CE SÉMINAIRE M'A PERMIS DE PARFAIRE MES CONNAISSANCES SUR LE SUJET QUE JE CONSIDÈRE COMME MAJEUR DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. »

Christian B., enseignant du secondaire en histoire au Collège Saint Michel



Alain Bruno Lévy et Patrick Vallélian



LE PROGRAMME DES DEUX JOURS

Lundi 1^{er} février 2016

Partie I: Les communautés juives: une histoire européenne, une histoire suisse

→ Les juifs d'Europe avant le nazisme et la Shoah: origines et identité

M. Jacques Ehrenfreund, Professeur ordinaire d'histoire des juifs et du judaïsme à l'Université de Lausanne, spécialiste du judaïsme moderne et contemporain.



→ La Communauté Israélite de Fribourg au fil du XXe siècle: entre prospérité et défis

Mme Anne Vaïa Fouradoulas, Docteure designata (Dr.des.) ès Lettres et chercheuse en Science Politique.



Partie II: Nazisme et antisémitisme

→ Peut-on 'comprendre' le phénomène nazi?

M. Johann Chapoutot, Professeur à la Sorbonne nouvelle Paris III et membre de l'Institut universitaire de France.



→ L'antijudaïsme et l'antisémitisme au miroir de la carte postale

M. Joël Kotek, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Libre de Belgique, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris.



Mardi 2 février 2016

Partie III: La Suisse et la Seconde Guerre mondiale

→ La Suisse confrontée à la politique nazie d'extermination des juifs: entre mythes et réalités

M. Marc Perrenoud, Collaborateur du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères, ancien Conseiller scientifique de la Commission Bergier.



→ Réfugiés et refoulés aux frontières: le cas jurassien. Flux - internement - vie quotidienne

M. Claude Hauser, Professeur ordinaire d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg.



Partie IV: La Shoah, phénomène humain

→ Comment enseigne-t-on l'histoire de la Shoah ?

M. Christophe Tarricone, professeur agrégé d'histoire et formateur au Mémorial de la Shoah.



→ La Shoah et le cinéma: les images peuvent-elles nous aider à mieux appréhender le phénomène de la destruction du sujet humain ?

(avec projections d'extraits de films sur la Shoah commentés)

M. Ophir Lévy, Chargé de cours en esthétique et en histoire du cinéma à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle, formateur au Service pédagogique au Mémorial de la Shoah.



→ Conclusion.

Conclusions des travaux par Claude Nordmann – Président de la communauté israélite de Fribourg, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD et par un représentant de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS).



SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE RACISME: LA CICAD RENCONTRE 200 ÉLÈVES

L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ELLA-MAILLART À GENÈVE EST PARTICULIÈREMENT ENGAGÉE SUR LES QUESTIONS DE DISCRIMINATION. DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE RACISME (14 AU 21 MARS 2016), RENCONTRER LA CICAD ÉTAIT UNE ÉVIDENCE POUR STÉPHANE WOLTER, DOYEN DES ÉLÈVES DE 1^{ÈRE} ET 2^E ANNÉES.

Échanger avec différents acteurs qui sont au cœur même de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Voilà l'idée de départ de cet établissement scolaire désireux de faire prendre conscience à ces adolescents qu'ils doivent également être acteur de cette lutte. Pour Stéphane Wolter, doyen des élèves de 1^{ère} et 2^e années *«il allait de soi - presque naturellement si je puis m'exprimer ainsi - de solliciter la CICAD pour apporter son concours à ladite semaine.»* En effet, le doyen connaît et apprécie le travail de sensibilisation de l'association. *«Il m'est arrivé à diverses reprises depuis une quinzaine d'années de puiser dans le matériel pédagogique, mis en ligne sur le site de la CICAD, pour l'utiliser avec des classes du cycle d'orientation ou du post-obligatoire. Lors des séquences d'enseignement menées ou construites à partir dudit matériel, j'ai rencontré des élèves preneurs de ce matériel qu'ils étudient avec une compréhension facilitée des tenants et aboutissants tournant autour de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme - et cela me semble un point capital - et un intérêt certain.»*

Contacté par le Doyen, la CICAD a répondu par l'affirmative. Une initiative porteuse de valeurs qui a suscité un vif intérêt de sa part et lui a permis d'échanger avec ces jeunes sur des sujets d'actualité qui les touchent au quotidien. C'est devant 200 élèves et enseignants que Johanne Gurfinkiel a présenté le 14 mars 2016 la CICAD tout en abordant en détails l'antisémitisme. Une rencontre



de plus de deux heures durant laquelle il a notamment fait un point sur la situation en Suisse de l'antisémitisme, évoquer les thèses complotistes et les propagateurs antisémites très présents sur les réseaux sociaux tels que les Dieudonistes de Suisse. Des noms bien connus de ces jeunes. Une rencontre qui a marqué les esprits et suscité de vives réactions comme l'explique Stéphane Wolter. Ainsi, pour le Doyen, mettre en place une telle rencontre était une évidence. Une expérience qu'il qualifie de fructueuse et qui a fait réagir les élèves. *«Ce qui me semble avoir touché le plus les élèves, ce sont les exemples évoqués et racontés par M. Gurfinkiel. En effet, ces situations relèvent du concret et de l'immédiat (si l'on considère la chronologie des actes antisémites ayant atteint la famille qui visitait le Musée d'Histoire naturelle et le rabbin vivant ou séjournant à Lausanne) et ont été perçus comme des d'éléments déclencheurs ou introducteurs pour travailler sur l'antisémitisme en classe, sous forme de travail de groupes. Ils m'ont alors proposé d'expliquer et de présenter en classe, par ateliers les diverses formes d'antisémitisme afin de profiter davantage lors d'une intervention venant de l'extérieur du DIP et provoquer, ainsi, un échange plus alternatif entre l'intervenant-e et son public.»*

Une expérience tout aussi enrichissante pour la CICAD pour qui aller à la rencontre des jeunes est essentiel pour lutter contre l'antisémitisme.





Porsche Macan GTS. Rêvez plus grand.

360 cv, 4 roues motrices permanentes, sportivité absolue.

A découvrir dès à présent au Centre Porsche Genève.



PORSCHE

Centre Porsche Genève

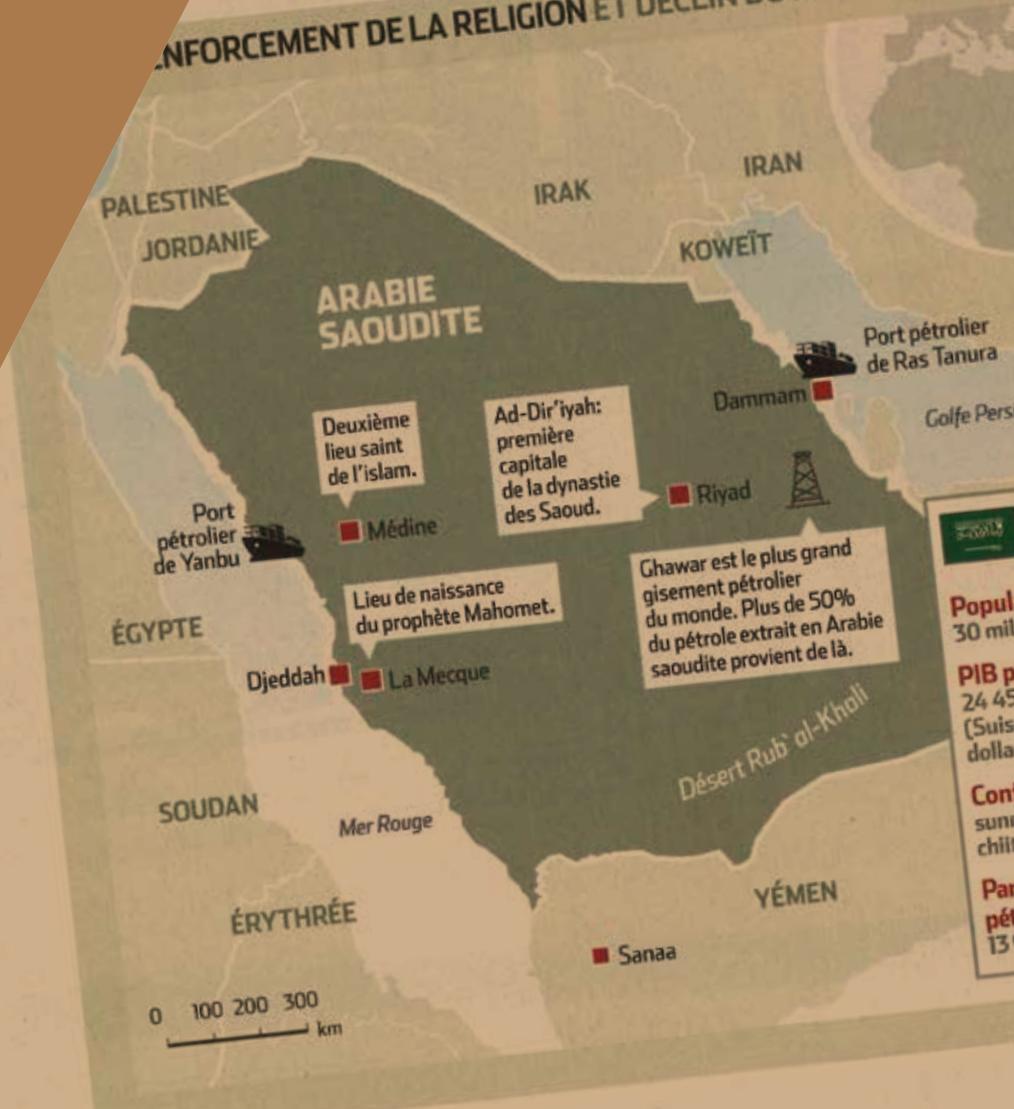
Orchid Sports Cars SA
Impasse Colombelle 2
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 79 911 20
Fax. 022 79 911 30

www.porsche-geneve.ch

RÉAC- TIONS MÉDIAS

...ume
...énéraux qui
...gypte, il soutient
...n Libye, en Syrie et réorg

ENFORCEMENT DE LA RELIGION ET DÉCLIN DU PÉTROLE



QUAND L'HEBDO PUBLIE UNE CARTE DU PROCHE ORIENT SANS ISRAËL...

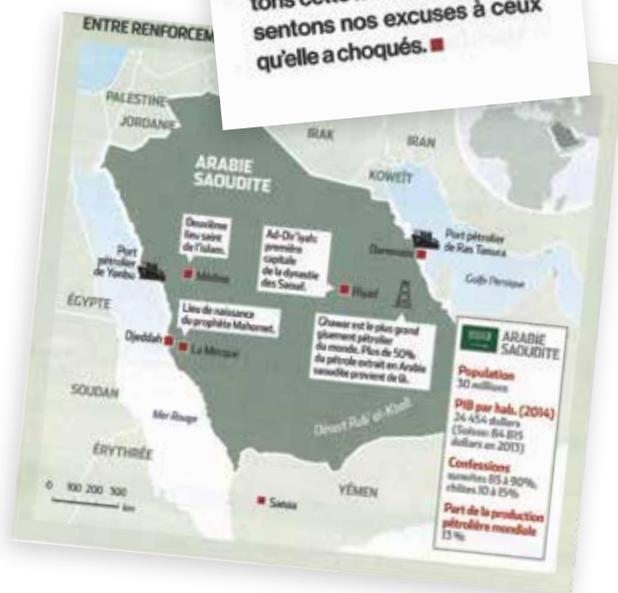
PARMI LES SUJETS TRAITÉS DANS L'HEBDO DU 9 JUILLET 2015, UN DOSSIER CONSACRÉ À L'ARABIE SAOUDITE A SUSCITÉ DE VIVES RÉACTIONS DES LECTEURS. CES DERNIERS ONT CONTACTÉ LA CICAD POUR QU'ELLE RÉAGISSE. EN CAUSE, UNE CARTE DU PROCHE ORIENT SANS ISRAËL.



Afin de présenter l'Arabie Saoudite au Moyen Orient et d'expliquer sa politique actuelle, l'Hebdo a choisi d'illustrer le propos par une carte. Provenant de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* et intitulée « *entre renforcement de la religion et déclin du pétrole* », elle présente cette monarchie islamique et décrit ses pays limitrophes. Sauf que cette carte est erronée. Les territoires palestiniens appelés « Palestine » sont situés à l'emplacement de l'Etat d'Israël comme seul et unique pays existant dans cette région. Israël a tout bonnement été rayé de la carte. Un mensonge qui n'est pas du goût de la CICAD qui a donc souhaité comprendre comment une telle erreur avait pu se glisser dans un hebdomadaire lu par plusieurs milliers de romands.

Dans un courrier adressé à la rédaction, elle s'indigne « *Nous ne prêtons pas d'intention antisionistes à la rédaction de l'Hebdo. Cependant, nous nous demandons comment une telle carte a pu être publiée dans votre hebdomadaire même si la source est Der Spiegel. Nous imaginions qu'un journal tel que le vôtre effectue un contrôle minutieux sur les éléments publiés d'où notre interrogation.* » Une demande prise au sérieux par la rédactrice en chef adjointe Chantal Tauxe qui par courrier a tenu à clarifier la situation. « *Une maladresse technique de notre part a eu comme effet malheureux de rayer Israël de la carte ! Nous en sommes extrêmement désolés et vous présentons nos sincères excuses. De nombreux lecteurs indignés nous ont signalé cette erreur.* » Parallèlement, un correctif a été publié dans le numéro de la semaine suivante en regrettant cette maladresse et en s'excusant auprès des lecteurs qui ont pu être choqués.

Précision
 Dans la carte qui illustrait le dossier sur l'Arabie saoudite (en page 20 de notre édition du 9 juillet), une maladresse technique nous a fait omettre la mention d'Israël alors que celle de la Palestine apparaît. Plusieurs lecteurs indignés nous l'ont signalé, nous regrettons cette maladresse et présentons nos excuses à ceux qu'elle a choqués.



DANGEREUX AMALGAME DE L'ATS

L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE SUISSE (ATS) EST LA PRINCIPALE AGENCE DE PRESSE DE SUISSE. PAR DÉFINITION, UN ORGANE DE RÉFÉRENCE POUR LES JOURNALISTES QUI REPRENENT SES DÉPÊCHES POUR ÉCRIRE LEUR ARTICLE. OR, SI L'INFORMATION EST ERRONÉE, ELLE EST TOUT AUSSI REPRISE PAR LES MÉDIAS, LUS PAR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES, MAIS PORTEUSE D'AMALGAMES.

L'une de ses dépêches a non seulement retenue l'attention de la CICAD mais choquée de nombreuses personnes de confession juive. Intitulée « *Jérusalem: la police juive autorisée à boucler des quartiers arabes* », l'ATS a diffusé cette information le 14 octobre 2015. Traitant d'une décision du cabinet de sécurité israélien pour lutter contre le terrorisme en autorisant la police à intervenir dans des quartiers de Jérusalem, cette dépêche est un exemple qui montre clairement combien le conflit israélo-palestinien est source d'aberration et reste omniprésent dans chacun de sujets touchant de près ou de loin à Israël. Ainsi, la police israélienne est devenue « juive » et par ce terme, qualifiée de religieuse. Ce qui est totalement faux.

La police genevoise serait alors « chrétienne » ? Une question posée par la CICAD à la Direction de l'ATS. Comment un tel organe de presse et médias de masse peut véhiculer de pareils amalgames et contribuer ainsi à diffuser des propos à caractère antisémite ? En utilisant de tel choix sémantique, sans réelle volonté antisioniste ou antisémite, l'ATS renforce et facilite cependant le discours antisémite. Une telle pratique doit être dénoncée. Voilà la réponse à laquelle s'attendait la CICAD. Sauf que la Direction de l'ATS n'a pas souhaité s'expliquer sur le choix de titrage et prendre les mesures qui s'imposent. « *L'utilisation de l'expression « police juive » est en effet malheureuse et inappropriée. Nous vous prions de nous en excuser. Mais, il s'agit d'un accident de parcours. La dépêche en question a eu une durée de vie de moins d'une heure et demie! Diffusée à 02h23, elle a été complétée et corrigée la même nuit à 03h45. J'ai par ailleurs fait une recherche dans les archives électroniques de l'ats. Depuis le 1er mars 1985, soit plus de 30 ans, je ne trouve qu'un seul exemple d'utilisation du terme de « police juive »... celui du 14 octobre dernier. Votre réaction est par conséquent totalement disproportionnée. Les « excès et les aberrations », pour reprendre vos termes, ne sont certainement pas à imputer à l'agence... »*

Une analyse bien particulière et sans arguments fondés selon la CICAD, qui regrettera qu'aucun rectificatif ni dépêche soit diffusé expliquant que l'ATS a commis une erreur. Bêat Grossenbacher, Rédacteur en chef adjoint, Chef de la rédaction de langue française affirmera que la CICAD



méconnaît le fonctionnement d'une agence de presse avant d'ajouter : « *L'agence opère en tant que grossiste de l'information, elle n'a pas de prise directe sur le contenu diffusé par ses clients et s'ils prennent en compte des compléments ou rectificatifs que nous diffusons. Dès lors, il n'y a pas lieu de donner suite à vos requêtes.* » Une réponse totalement inappropriée. Regrettable !

MENACE TERRORISTE À GENÈVE: VIGILANCE ACCRUE DE LA CICAD

EN CE DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015, APRÈS LES ATTENTATS DE PARIS OÙ PÉRIRENT PLUS D'UNE CENTAINE DE PERSONNES, LA MENACE TERRORISTE VISANT GENÈVE EST JUGÉE SÉRIEUSE ET IMMINENTE PAR LES AUTORITÉS SUISSES. LA CICAD, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS, RESTENT COMME TOUJOURS MOBILISÉE ET VIGILANTE.

Le 10 décembre 2015, le Département de la Sécurité et de l'Économie du canton de Genève (DSE), dirigé par le Conseiller d'État Pierre Maudet, décide de rendre public une information sur les risques d'attentats élevés et imminents à Genève. Les mesures de sécurité sont alors adaptées et réévaluées au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Le chef du DSE expliquera dans les médias « Dans le cadre des investigations menées suite aux attentats de Paris, tant sur le plan international que national, la police genevoise et ses partenaires recherchent activement des personnes dont le signalement a été fourni par la Confédération. » En effet, 4 hommes sont suspectés d'être des sympathisants de Daesh et seraient à Genève ou dans la région. Aucun lien direct n'a clairement été établi avec les attentats de Paris du 13 novembre dernier mais les autorités suisses collaborent activement avec la police française pour les interpellier. Le canton et l'ensemble de ses frontières sont alors hautement surveillés.

La menace est en tout cas prise très au sérieux. Le Ministère public genevois a ouvert une procédure pénale pour actes préparatoires délictueux. Le Ministère public de la Confédération a également ouvert une « enquête pénale contre inconnu pour soupçons d'appartenance, respectivement de soutien à une organisation criminelle ainsi que pour soupçons de violation de l'article 2 de la loi fédérale interdisant les groupes «Al-Qaida» et «État islamique» et les organisations apparentées ».

Les lieux dits « sensibles » tels que les sites internationaux, l'aéroport ou encore la gare bénéficient d'une surveillance renforcée. A l'ONU, le Palais des Nations, a été fouillé et évacué. L'alerte est toujours maintenue ainsi que le dispositif avec des gardes armés. La menace terroriste est jugée sérieuse à l'encontre du Palais des Nations.

De son côté, la communauté juive reste inquiète. La sécurité est également renforcée. « La sécurité reste une priorité comme toujours pour l'ensemble des institutions juives. L'alerte



étant ciblée sur Genève, la vigilance est accrue. Les mesures de sécurité sont adaptées et réévaluées selon les différentes analyses de la situation. Pour autant l'activité communautaire ne s'est pas arrêtée, heureusement. », explique Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. Avant de poursuivre « Le GSI et la CICAD, en étroite collaboration avec les autorités, restent comme toujours mobilisés et vigilants. Nous encourageons chacun, tout en restant attentifs, à ne pas céder à un vent de panique. »

Ce dispositif d'alerte maintenu plusieurs jours à Genève avec un niveau d'alerte limité à 3, sur une échelle maximale de 5, comme indiqué par la porte-parole du Département de sécurité, sera finalement supprimé. La situation étant revenu à la normale.

« IL Y A AUJOURD'HUI DES CAS QUI EN TERME « QUALITATIF » SONT BEAUCOUP PLUS INQUIÉTANTS QUI NE L'ÉTAIENT DANS LE PASSÉ. »

JOHANNE GURFINKIEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CICAD

Un an après les attentats de Paris causant la mort de 17 personnes dont 4 à l'Hyper Cacher, l'inquiétude de la communauté juive reste plus que jamais présente et reste la première cause de départ en Israël. En 2015, 8 000 personnes ont ainsi quitté la France. Un record.

Ce 9 janvier 2016, un vibrant hommage a été rendu aux victimes des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hypercashier avec de nombreuses commémorations. Pourtant, un an après, la communauté juive ressent un sentiment d'insécurité très fort au quotidien depuis la tuerie antisémite.

Un climat général ressenti également par la communauté juive en Suisse, comme l'explique Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD au micro de la RTS, samedi 9 janvier. Evoquant une libération de la parole antisémite, il ajoute « *l'anonymat aujourd'hui n'est plus de mise. Les gens s'expriment publiquement et à visage découvert sur les réseaux sociaux. Dernièrement un rabbin s'est fait insulter en pleine rue à Genève, un arbitre identifié comme juif s'est fait insulter par des supporters. Il y a aujourd'hui des cas qui en terme « qualitatif » sont beaucoup plus inquiétants pour nous qui ne l'étaient dans le passé. Plus d'éléments seront dévoilés avec la publication du rapport de la CICAD sur l'antisémitisme fin février* »

Depuis, la communauté juive s'est habituée en France à la présence de militaires devant les synagogues et les écoles. Un dispositif qui n'a pas fait baisser le nombre d'actes antisémites. La tendance à la hausse s'est confirmée en 2015.





**Architectes d'intérieur -
Ensembliers - Décorateurs -
Ébénisterie - Tapisserie -
Rideaux - Moquettes -
Mobilier de bureau**

Magasin

Place du Bourg-de-Four 9
1204 Genève
T +41 (0)22 818 39 99
F +41 (0)22 818 39 90
Email: galli@galli-deco.ch

Ateliers

Rue Cardinal Journet
111217 Meyrin
T +41 (0)22 818 39 96
F +41 (0)22 782 34 91



AGESCOM S.A.
Imprimerie Schouchana



www.agescom.ch

Votre souhait - Notre solution!

32, avenue de Frontenex
1207 Genève
Tél. 022 786 21 41
agescom@agescom.ch

**Conception graphique
Impression numérique
Offset
Impression à chaud
Thermo-relief
Gaufrage
Reliures
Pliages - Plastification**



ZIMMERMANN IMMOBILIER

ACHAT VENTE LOCATION GESTION IMMOBILIERE

Nôtre priorité, bâtir des relations et rester fidèle à nos valeurs.

Pour vous, nous mettons à votre disposition l'expertise et les ressources d'une société intègre.

Zimmermann Immobilier est ainsi fier d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD).



GENÈVE

Rue Jean-Marie 3
1211 Genève - CP 68
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50
Courtage, Architecture
et Juridique

GENÈVE

Rue de Richemont 19
1211 Genève - CP 68
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50
Gérance, Travaux
et Comptabilité

LAUSANNE

Chemin Renou 2
1005 Lausanne
Tél. +41 21 313 23 23
Fax +41 21 313 23 24
Gérance et Travaux

WEB

www.regiez.ch
info@regiezimmermann.ch

LES OUTILS D'INFORMATION

LE SITE INTERNET, LA NEWSLETTER, LES REVUES ANNUELLES ET LES BROCHURES D'ACTIVITÉS SONT TOUT AUTANT DE SUPPORTS D'INFORMATION ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC. POUR TOUTE DEMANDE, UNE ADRESSE: CICAD@CICAD.CH

Le site internet

Les nombreuses rubriques du site internet www.cicad.ch permettent de dénoncer un acte antisémite, de commander des publications ou encore de suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et les missions de la CICAD, le site internet est également une source sûre d'information pour les étudiants préparant leurs travaux de maturité. Chacun peut aussi exprimer son soutien par un don.



La newsletter

1500 destinataires reçoivent chaque jour la newsletter. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD, elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs tout en devenant un outil d'information incontournable.

Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur le site www.cicad.ch, rubrique *newsletter*.



La chaîne Youtube

La chaîne youtube de la CICAD permet de voir ou revoir les temps forts de la CICAD, prises de paroles dans les medias, radio ou télévision sans oublier les évènements phares. Avec 90 vidéos disponibles, elle comptabilise 127 280 vues.

Pour s'abonner, il suffit d'aller sur Youtube et de taper [cicadch](https://www.youtube.com/c/cicadch)



Twitter

Pour être informé en temps réel de l'actualité de la CICAD, son compte twitter est fait pour vous. Avec 380 tweets à son actif, la CICAD compte 190 followers.

Pour s'abonner, il suffit d'aller sur Twitter et de taper [@CICADch](https://twitter.com/CICADch).



La revue annuelle



Chaque année, la CICAD édite sa revue annuelle distribuée à plus de 4 000 exemplaires. Reprenant les temps forts de l'année, elle permet de montrer l'étendue des activités réalisées tout au long de l'année. Disponible sur le site internet en téléchargement, elle peut également être envoyée.

Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch

Le rapport sur la situation de l'antisémitisme

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de « prendre le pouls » de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé.

Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch



LES OUTILS DE FORMATION

LA CICAD A RÉALISÉ DEPUIS SA CRÉATION PLUSIEURS OUTILS ÉDUCATIFS. CES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR LE SITE INTERNET. POUR TOUTE DEMANDE OU COMPLÉMENT D'INFORMATION, UNE ADRESSE: CICAD@CICAD.CH

La brochure Auschwitz

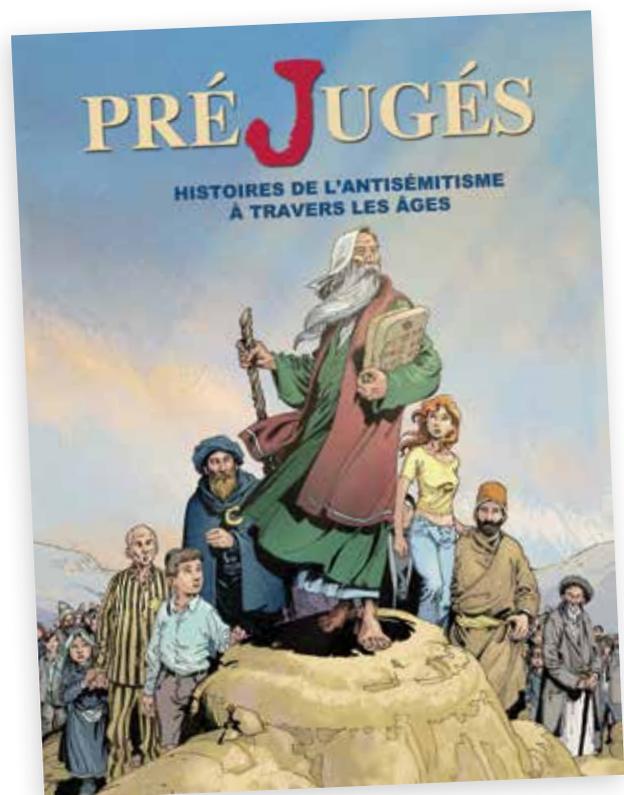
La brochure «Auschwitz», éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine Zeitoun, historienne spécialisée sur la Seconde guerre mondiale.

Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le IIIe Reich.

Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières. Depuis sa sortie, le livret Auschwitz est devenu un document de référence.



La bande dessinée « Préjugés, Histoires de l'antisémitisme à travers les âges »



Depuis l'Antiquité romaine, les Juifs ont été les boucs émissaires des pouvoirs, souvent désignés coupables de tous les maux et instigateurs de toutes les calamités.

A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes.

Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.

Le DVD « Des récits contre l'oubli »



Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un dvd intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés.

Le coffret comporte deux DVD: un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.

Les Justes Suisses



Edité par la CICAD et écrit par M. Francois Wisard, Chef du service historique du DFAE.

L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, ces derniers ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie

destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.

Le DVD du spectacle «Préjugés Coupables»



Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour au travers d'un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgoni. Destiné à un public «scolaire», ce spectacle met en scène des situations de discrimination de la vie courante.

Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.

Ce support éducatif et pédagogique est destiné à la libre diffusion dans les établissements scolaires et à toute autre organisme à vocation éducative.

VOTRE DON EST IMPORTANT !

Pour aider la CICAD, remplissez le bulletin
de versement ci-joint ou connectez-vous
sur notre site internet www.cicad.ch

Banque Privée – Edmond de Rothschild S.A. – 1204 Genève
CICAD – 308 038
IBAN: CH27 0857 1308 0380 1000 0
Clearing: 8571

Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation
Case Postale 3011 – 1211 Genève 3
Tél. 022 321 48 78 – Fax 022 321 55 28 – cicad@cicad.ch – www.cicad.ch



**La Fédération suisse des communautés
israélites (FSCI) est heureuse de soutenir
le travail important que la CICAD accomplit
en Suisse Romande dans la prévention et la
lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.**

**Un travail auquel la FSCI se voue avant tout
sur le plan fédéral et en Suisse allemande.**

**Pour plus de renseignements, veuillez
consulter notre site internet**

www.swissjews.ch

IMPRESSUM

Rédaction et coordination: Audrey Landi
Supervision: Johanne Gurfinkiel
Sponsors: Lauren Adler
Iconographie: CICAD, IBUKA, Point Of Views, DR
Maquette et mise en page: Brandlift

VEILLER
SUR VOTRE
PATRIMOINE ET
LE DÉVELOPPER
POUR LES
GÉNÉRATIONS
FUTURES

Banque Privée



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

CONCORDIA - INTEGRITAS - INDUSTRIA

Le lion de notre emblème symbolise la puissance et l'excellence mises au service de nos clients.

edmond-de-rothschild.com





Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
Case Postale 3011 - 1211 Genève 3
Tél : +41 (0) 22 321 48 78 - Fax : +41 (0) 22 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch
©CICAD 2016